

**Assemblée de Service du Territoire de l'Est du Canada
des Alcooliques Anonymes**

**DARMOUTH, NOUVELLE-ÉCOSSE
RAPPORT FINAL 2025**

21-22-23 FÉVRIER 2025



TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION DE L'ASTECAA ET DU COMITÉ DIRECTEUR	P.3
(A) MOT DE L'ADMINISTRATRICE TERRITORIALE	P.4
(B) FAITS SAILLANTS DES DÉLÉGUÉS	P.11
B-1 Faits saillants de la région 81	
B-2 Faits saillants de la région 83	P.11
B-3 Faits saillants de la région 85	P.13
B-4 Faits saillants de la région 86	P.13
B-5 Faits saillants de la région 87	
B-6 Faits saillants de la région 90	P.14
(C) RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS ADJOINTS (DA)	P.15
C-1 DA région 83 : Notre responsabilité financière	P.15
C-2 Région 87 : <i>Historique de l'ASTECAA depuis ses débuts</i>	P.17
C-3 DA région 82 : Comment demander de l'aide	P.19
C-4 DA région 86 : L'unité,, notre 2ième Leg	P.21
C-5 DA région 90 : L'importance de favoriser le rapprochement	P.27
(D) RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS SUR COMITÉS DE LA CONFÉRENCE	P.31
D-1 Région 81 : Comité des finances	P.31
D-2 Région 83 : Comité actes et statuts	P.32
D-3 Région 84 : AA Grapevine	P.35
D-4 Région 86 : Comité Collaboration avec milieux professionnels	P.38
D-5 Région 88 : Comité Actes et Statuts	P.42
D-6 Région 90 : Comité des Administrateurs	P.44
(E) RÉUNIONS D'AFFAIRE	P.48
E-1 Ordre du jour de la réunion	P.48
E-2 Procès verbal de la réunion	P.49
(F) REMERCIEMENTS	P.57

OBJECTIF

L'objectif de l'Assemblée de Service du Territoire de l'Est du Canada des Alcooliques Anonymes (ci-après, ASTECAA) est de raffermir l'unité entre ses membres, les groupes et les dix (10) régions du Territoire de l'Est du Canada (qui inclut les provinces canadiennes de l'Ontario, du Québec, et des Maritimes) et d'encourager l'échange d'idées et d'expériences.

L'ASTECAA offre à tous les membres des AA, en particulier aux Représentants des Groupes auprès des Services Généraux (RSG), aux Représentants de District auprès de la Région (RDR) et aux membres des Assemblées régionales, l'occasion de discuter des articles à l'ordre du jour de la Conférence des Services généraux à venir et des préoccupations qui touchent l'ensemble des AA.

CALENDRIER

L'ASTECAA se tient la dernière fin de semaine du mois de février à tous les deux (2) ans (années impaires) et à tour de rôle, les dix (10) régions du Territoire de l'Est du Canada sont invitées à tenir cette assemblée. L'ASTECAA est un événement d'une durée de trois jours qui débute le vendredi soir pour se terminer le dimanche à midi. Le programme de la fin de semaine inclut des tables rondes, des séances d'échange de vues, des partages de service, et des conférenciers.

Une réunion d'affaire est prévue le samedi après le dîner pour discuter uniquement des affaires de l'ASTECAA. Tous les membres des AA sont encouragés à y participer et à voter.

Une fois qu'une région du Territoire de l'Est du Canada a accueilli l'ASTECAA, une période de cinq (5) ans doit s'écouler avant que cette même région puisse présenter une nouvelle candidature pour tenir l'événement.

COMPOSITION

Les délégués¹ actuels, les délégués adjoints, et l'Administrateur du Territoire de l'Est du Canada (ci-après, l'Administrateur) forment le Comité de direction de l'ASTECAA. Les limites territoriales sont celles désignées dans Le Manuel du Service chez les AA. Les dix (10) régions du Territoire de l'Est du Canada sont :

Région 81 - Nouveau-Brunswick/Île-du-Prince-Édouard
Région 82 - Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve-et-Labrador
Région 83 - Est de l'Ontario
Région 84 - Nord-Est de l'Ontario
Région 85 - Nord-Ouest de l'Ontario
Région 86 - Ouest de l'Ontario
Région 87 - Sud-Ouest du Québec
Région 88 - Sud-Est du Québec
Région 89 - Nord-Est du Québec
Région 90 - Nord-Ouest du Québec

¹ Le masculin est utilisé pour alléger le texte.

(A) RAPPORT DE L'ADMINISTRATRICE TERRITORIALE

Bonjour, je m'appelle Joyce, je vous sers en tant qu'administratrice du territoire Est du Canada. Je suis alcoolique, et membre active du groupe St. Clement's à Toronto.

Merci à tous d'être ici pour servir. Je voudrais remercier le comité de m'avoir invitée à présenter un rapport territorial. On m'a accordé une heure. J'espère garder du temps à la fin pour répondre aux questions. J'ai tant d'information à partager...je suis certaine que j'aurai oublié quelque chose.

Je ne passerai pas en revue les éléments à l'ordre du jour. Les exposés des délégués traiteront probablement de certains de ces sujets dans l'optique des comités dont ils font partie. Je vais plutôt vous entretenir de sujets qui, sans être à l'ordre du jour, m'apparaissent intéressants, tout comme l'information générale.

À la fin de semaine de réunion du Conseil en janvier, les délégués présidents de comités étaient présents. C'était stimulant de les voir participer et observer. Ils étaient très engagés et c'était un plaisir de constater leur motivation d'y être. J'ai vraiment hâte à la 75^e Conférence, j'aurai la chance d'y rencontrer tous les autres délégués.

L'ensemble du matériel de référence (background) de chaque comité est mis en ligne (sur la plateforme OnBoard) entre le 17 et le 21 février, accompagné de la liste des articles à l'ordre du jour de la 75^e Conférence. Cette façon de faire permet aux régions de commencer les séances de partages pré-conférence. Pendant ces séances, les délégués peuvent entendre la voix de leur région et partir à Conférence remplis de la voix d'une conscience de groupe éclairée.

Je vois à l'ordre du jour à 20 h 30 la séance d'orientation pour les délégués et délégués adjoints. Il importe que vous assistiez à cette séance pour recueillir de l'information relative à votre rôle à la Conférence. Vous pourriez aussi y apprendre certains détails : quand arriver, quoi porter, et quoi apporter. Si vous avez des questions, je suis toujours disponible.

L'ordre du jour de la semaine de la Conférence ne sera pas disponible avant le mois de mars. Ce document indiquera aux délégués où ils devraient se pointer, et à quelle heure. La Conférence se tiendra des 23 au 29 avril, au Hilton New York– Midtown. Je ne connais pas cet emplacement comme tel, donc je suis en train de chercher où je peux amener le groupe des délégués de l'Est du Canada pour leur offrir la crème glacée. C'est une tradition annuelle à laquelle je tiens à contribuer. Je n'ai planifié aucune autre sortie. Cependant, pour ceux d'entre vous que ça intéresse, nous pouvons marcher ensemble vers Times Square et voir toute l'action dans la soirée du vendredi. Du moins, si vous arrivez vendredi à New York. Samedi, c'est le boulot qui commence.

Réunion des services mondiaux (World Service Meeting²)

À la réunion des services mondiaux qui a eu lieu du 26 au 31 octobre, on comptait un record d'assistance avec 74 délégués provenant de 49 pays d'un bout à l'autre de la planète. C'était la première réunion en personne depuis 2018, année où la réunion se tenait en Afrique du Sud. C'était aussi la première à New York depuis 2016. Comme vous pouvez l'imaginer, l'occasion d'un rassemblement en personne a eu un impact significatif sur le succès de la réunion. De nombreux participants ont mentionné ce que ça signifiait pour eux d'être en lien avec autant de leurs amis délégués internationaux après des années d'interaction limitées à des réunions en ligne. Les partages sur des sujets directement reliés à la transmission du message AA autour du globe ont insufflé de l'espoir et de l'enthousiasme à l'ensemble de l'auditoire.

² N.d.t. Nom officiel seulement en anglais.

Le Bureau des Services généraux avait invité les délégués de la réunion des services mondiaux à assister à la réunion du Conseil des Services généraux immédiatement après l'évènement, conformément à la pratique du passé. C'était significatif pour les gens provenant de ces structures autonomes. Ça favorise l'évolution de leur propre développement, améliorant en bout de ligne l'efficacité avec laquelle le message est transmis autour du globe.

Pendant la réunion, j'ai partagé avec plusieurs délégués qui ont exprimé leur immense gratitude. Ils appréciaient la chance d'observer notre Conseil en action, d'interagir avec le personnel et d'acquérir tant d'information qu'ils pourraient ramener chez eux pour améliorer l'efficacité de leur Conférence et de leur Conseil de structure autonome.

Le « Fonds des services mondiaux » a vraiment contribué à la participation et à la progression vers l'autonomie financière de cette réunion. Conformément à notre 7^e Tradition, il incombe à l'organisation de chaque pays défrayer les dépenses de ses délégués et de leur transport aérien. Cependant, c'est un objectif de responsabilité difficile à atteindre dans plusieurs pays. Cette année, le Fonds a donc aidé les organisations de plusieurs pays à y arriver. En outre, le Fonds a aussi fourni de l'aide à notre structure pour nous aider à réduire nos coûts en tant que principaux organisateurs et en soutien à la réunion.

Grâce à la générosité et à la gratitude exprimée par diverses structures autour du globe, depuis la 27^e réunion des Services mondiaux tenue en novembre 2022, le Fonds a reçu des contributions de 122 000 \$, pour amener la marge à 158 000 \$. En outre, chaque structure qui participait a fait nombre d'autres sacrifices pour réduire les coûts au prix d'efforts comme le partage des chambres, le fait de ne pas réclamer les frais de repas et de transport locaux, entre autres. Tous ces efforts ont permis de réduire l'aide nécessaire de la part du CSG à un seuil de 121 401 \$. Par comparaison, les années précédentes, l'aide moyenne fournie par le CSG dépassait les 250 000 \$. Compte tenu de l'inflation des dernières années, ces résultats font vraiment chaud au cœur et sont une véritable expression de la signification profonde de l'autonomie financière et de la participation qui sont partie intégrante de notre Septième Tradition. Oui, l'argent et la spiritualité peuvent faire bon ménage!

Même si bon nombre des délégués à cette réunion ne parlaient pas l'anglais³, le « langage du cœur » était évident. C'était intéressant d'entendre comment ça se passe dans les autres pays. C'était frappant de constater que la plupart vivent les mêmes problèmes chez eux que nous vivons ici. Par exemple, au Royaume-Uni, ils débattent encore du préambule AA.

J'ai aussi pris des photos des présentoirs de publications disposés pendant la réunion.

Balado du BSG⁴

Le balado intitulé « *Our Primary Purpose* » (Notre but premier) fut lancé le 14 janvier 2025. La première saison était constituée de huit épisodes qui se terminaient le 4 mars 2025. La rétroaction initiale était très positive et nous faisait chaud au cœur! Les auditeurs étaient encouragés à s'abonner et à faire connaître le contenu à d'autres personnes intéressées au programme de rétablissement AA, et à explorer cette chance unique d'en apprendre plus au sujet d'Alcooliques Anonymes.

Les auditeurs peuvent également écouter une description de ce qui se passe derrière la scène pour réaliser le balado, indiquant comment le BSG supporte les groupes AA et leurs membres dans leurs efforts pour

³N.d.t. Réunion en anglais, sans interprétation.

⁴N.d.t. Non disponible en français pour l'instant.

acheminer le message de rétablissement aux personnes qui cherchent de l'aide pour leur problème d'alcool.

À l'aide d'entrevues avec le personnel du BSG, de membres AA, et d'extraits vocaux de l'histoire de AA, le balado met en évidence le travail essentiel fait pour accomplir la mission d'Alcooliques Anonymes. Il essaie de captiver les auditeurs membres ou non, grâce à des histoires et de l'information palpitantes illustrant les diverses façons dont le Bureau des Services généraux sert la Fraternité.

Les auditeurs reçoivent de l'information sur une vaste gamme de sujets et d'histoires, notamment :

- Une visite virtuelle du Bureau des Services généraux mettant en évidence les services fournis à la Fraternité.
- Un éclairage sur le personnel dévoué du BSG qui aide à faire avancer la mission AA.
- Des histoires personnelles partagées par les visiteurs du BSG indiquant comment AA a transformé leur vie.
- Un aperçu exclusif des archives du BSG révélant des trésors de l'histoire du Mouvement AA.

Maintenant que je vous ai parlé du balado du BSG, je voudrais vous entretenir de la situation du Grapevine. Je suis présentement présidente du AA Grapevine, et ce fut vraiment un plaisir de servir avec des membres du Conseil et des employés aussi dévoués.

- **Balado** : 1 051 228 téléchargements à ce jour. Nous avons aidé à la réalisation du balado des Services Mondiaux AA « Our Primary Purpose », avec leur lancement qui faisait passer une publicité préparée par le Service Communications trois fois en janvier.
- **Instagram** : Il y a 13 402 abonnés à Grapevine, une hausse de 133 depuis le rapport du mois de décembre.
- **YouTube** : 351 vidéos, une hausse de 19 depuis décembre. 14 800 abonnés une hausse de 300, 251 094 visionnements, une hausse de 7 008.
- **Apps international** : le déploiement des applis a commencé. Le Mexique, l'Australie, l'Inde, et le R.U. ont des applis disponibles, pour environ 160 téléchargements à ce jour. C'est un peu plus compliqué dans les pays de l'Europe, et nous sommes en train d'ajuster nos applis pour satisfaire leur réglementation.

Applis Grapevine & La Viña

- Total des abonnements dans l'appli GV, fin 2024 : 5 571
- Total des abonnements GV avec accès à l'appli, fin 2024 : 14 142
- Total des abonnements LV dans l'appli, fin 2024 : 275
- Total des abonnements LV avec accès à l'appli, fin 2024 : 386
- Revenus de Apple Store et Google Play à ce jour (16 mois) : 222 776,93 \$

Total des abonnements (imprimés, numériques, appli)

Grapevine : Fin 2024 : 59 189, hausse de 8,5 % comparativement à 2023, avec 54 569

La Viña : Fin 2024 : 7 492, hausse de 17 % comparativement à 2023, avec 6 392

Livres

La boutique en ligne, au quatrième trimestre, comptait des ventes de 17 465 articles, comparativement à 13 815 au troisième trimestre, et 22 940 au quatrième trimestre de 2023 (il y avait alors un solde de 20 % et l'exemption des frais de livraison). Au total, en 2024, nous avons vendu 59 516 articles, pour un revenu de 734 595 \$.

À venir en avril : « Emotional Sobriety special edition » (tomes 1 et 2 reliés⁵) plus une copie distincte d'un article de Bill en tant qu'articles spéciaux.

Le Conseil a approuvé la production des cartes de bienvenue de Grapevine. Les cartes contiendront des bandes dessinées provenant du AA Grapevine ou de La Viña. On prévoit commencer la production ce mois-ci et elles devraient alors être mises en vente en ligne sur aagrapevine.org ou dans les intergroupes locaux.

Congrès international 2025 : J'espère que vous êtes tous inscrits. J'ai vraiment hâte d'y être, compte tenu que celui de 2020 n'a pas eu lieu. Nous allons avoir tellement de plaisir. Le comité prévoit environ 47 500 participants.

AA Grapevine y tiendra un kiosque. Il y aura aussi un kiosque de diffusion avec les hôtes Don, Sam et Olis du balado. Pourquoi ne pas y faire un arrêt et leur accorder une entrevue ou peut-être leur raconter votre cheminement?

On a déjà vendu 3 462 livres-souvenir. Il y aura une édition spéciale Congrès international Langage du cœur disponible en anglais, en espagnol et en français.

Les bénévoles du Grapevine porteront des t-shirts arborant son logo afin d'être faciles à repérer. Ils pourront aider les personnes qui voudraient s'abonner au magazine et à l'appli. Vous pourriez aussi rencontrer une personne avec les cheveux violets portant un costume de raisin. Non...ce ne sera pas moi!

À l'entrée du stade principal, un grand écran diffusera notre matériel et d'autres informations. Cet affichage sert à maintenir la flamme entre les événements principaux.

Va sans dire que nous tous, du Grapevine, sommes très enthousiastes.

Archives

Les demandes de reproduction sont formulées quand quelqu'un, pas nécessairement un membre AA, demande la permission d'imprimer ou de diffuser du matériel d'archives. Parfois, il s'agit de copies de lettres, parfois d'enregistrements de discours.

Le comité a discuté des demandes de reproduction suivantes qu'il a approuvées :

- Demande d'Irene M et Mitchell H d'accéder à la correspondance historique relative au groupe Greenwich Village et au groupe St. Nicholas de New York.
- Demande de Paul M, pour le compte de B Street Limited Company, d'accéder au matériel historique du début d'AA, y compris le matériel relatif à l'évolution et à l'exploitation des entités « Alcoholic Foundation » et « Works Publishing » (1938-1955).

Le comité a refusé une demande de Gerry L. visant à obtenir une copie du discours de Roberto C. sur l'histoire des AA en Italie prononcé lors du Congrès international de 1980. Le requérant mentionnait que l'usage visé inclurait la distribution de l'enregistrement de AA à Rome.

Le comité a convenu que l'usage spécifié dans le formulaire ne correspondait pas à une demande pour usage limité. En conséquence, il a demandé à la direction du service Archives d'indiquer la raison du refus dans la réponse. Il a aussi indiqué que la lettre de réponse devrait inclure une suggestion que AA Rome communique avec le service Archives du BST directement pour obtenir une copie; et que le demandeur soumette de nouveau sa requête pour considération d'une copie de l'enregistrement, pour usage limité seulement.

Si vous voyagez avec un groupe et souhaitez visiter les impressionnantes archives, veuillez aviser à l'avance le Bureau par courriel : gsotours@aa.org ou par téléphone : (212) 870-3430.

⁵ N.d.t. Probablement pas disponible en français, le volume 2 n'est pas traduit.

Conférence

Le comité a discuté de l'impression du « Manuel de la Conférence » et du matériel de référence pour les membres de la Conférence pendant son déroulement. Le comité a convenu que d'offrir l'option de demander une copie imprimée du « Manuel de la Conférence » et du matériel de référence avec un préavis d'une durée suffisante, avant la date butoir, aiderait la préparation de la semaine de Conférence. Le comité a aussi convenu que l'inclusion d'un certain nombre de copies imprimées de chaque article serait une bonne solution de dépannage. Si vous avez un ordinateur portable, nous suggérons de l'apporter, avec la version électronique de tous les documents dont vous pourriez avoir besoin. N'oubliez pas d'apporter une valise à roulettes si vous en avez une, c'est très utile si vous avez beaucoup de matériel à trimballer.

Évènement « Rencontre et échanges » du samedi

Le comité a continué ses discussions sur la tenue de l'évènement « rencontre et échanges » du samedi. Le comité a revu la recommandation du « sous-comité sur les améliorations » de continuer la planification de l'évènement sur place (à l'hôtel) plutôt qu'au Bureau des Services généraux pour les raisons suivantes :

- Le parcours sera simplifié pour les membres qui arrivent à l'aéroport, puis s'enregistrent à l'hôtel l'après-midi avant d'aller manger.
- La charge de travail sera simplifiée pour les employés du BSG qui s'occupent de la tenue de la Conférence des Services généraux.
- Des projets de rénovation au BSG pourraient limiter l'accès des visiteurs.

Discussion des critères de sélection pour les comités de la Conférence

Le comité a discuté du processus de sélection et de sa conformité avec les résolutions et les besoins récemment exprimés par les membres de la Conférence. Ces résolutions allaient dans le sens d'une rotation égalitaire des membres représentant le plus grand nombre possible de régions aux comités de la Conférence. Le comité a souligné qu'une telle répartition représentant le mieux possible la distribution géographique pour la participation aux comités de la Conférence est un défi. Ils estiment qu'une liste de critères de priorité pourrait aider à implanter le meilleur processus de sélection possible.

La question suivante revient souvent : « Comment se fait l'assignation des délégués à un comité ou un autre? » J'ai trouvé un rapport sur le processus complet. Selon ce que je comprends, un logiciel est maintenant utilisé pour le processus.

Aucune région ne devrait être représentée à un comité permanent plus de deux années consécutives; quand une province ou un état contiennent plus d'une région, ils ne doivent pas non plus avoir plus d'un membre par comité.

- Une résolution de la Conférence de 1986 voulait « Que le Comité des Administrateurs de la Conférence compte toujours au moins neuf membres pour qu'il constitue toujours au moins la moitié des votes lors des élections territoriales. » (Administrateurs)
- La résolution de la Conférence de 1989 réaffirmait celle de 1970 : « Que le choix du comité de la Conférence continue de se faire par tirage au sort, tout en respectant la plus grande distribution géographique possible . » Les participants à la réunion croient que toute autre méthode pourrait miner la confiance de la Conférence dans le système des comités. (Politiques et admissions)
- Conformément à un extrait d'une résolution à la Conférence de 1996, en vertu de sa portée, le Comité Congrès internationaux / Forums territoriaux compte huit membres, un délégué de chacun des huit territoires. (Au fil des ans, quand vient le temps de la sélection du lieu – « Que tout délégué qui siège au Comité Congrès internationaux/Forums territoriaux et qui représente une région dont fait partie une ville retenue comme hôte possible d'un Congrès international se retire de ce comité et qu'un remplaçant soit choisi. »

- À la réunion d'été du Conseil, le Comité des administrateurs de la Conférence désigne un sous-comité pour revoir le processus de sélection des délégués choisis pour servir aux onze comités primaires de la Conférence et aux deux comités secondaires.
- En 1983, le Comité des administrateurs a recommandé que l'élection des membres du Comité de la Conférence ait lieu, idéalement, à la mi-décembre (lors de la réunion du Conseil des Services généraux des Services mondiaux AA (AAWS), en présence de deux administrateurs ou membres du Comité des administrateurs de la Conférence. Ainsi, pourrait commencer un mois plus tôt la communication avec les membres du Comité de la Conférence.

Pour les Comités primaires :

- Avec 93 délégués répartis aussi également que possible parmi les onze comités primaires, cinq comités auront neuf membres, et six en auront huit.
- Même s'il n'existe aucune politique à cet égard, Grapevine et Information publique ont souvent neuf membres.

Pour les comités secondaires :

- La Conférence des Services généraux compte deux comités secondaires : Congrès internationaux / Forums territoriaux et Archives. Les délégués assignés à ces comités servent également à l'un des comités primaires, tel qu'énoncé par la politique à cet égard.
- En général, huit membres sont assignés au Comité des archives, même si, selon sa description, il peut y en avoir jusqu'à neuf.
- Dans la mesure du possible, on évite de choisir deux délégués du même état ou de la même province pour un même comité.

La pratique veut aussi qu'on essaie, dans la mesure du possible, d'éviter que la totalité des membres d'un comité soient de genre masculin ou féminin.

Une fois que tous les délégués sont assignés, on fait une vérification finale pour s'assurer d'éviter les situations suivantes : trois délégués d'un même territoire; totalité du comité d'un genre ou de l'autre; délégués de régions contiguës.

Le cas échéant, un échange d'assignations entre deux délégués d'un même territoire est préférable pour arriver à l'objectif de distribution égale.

Une fois que tous les postes aux comités primaires et secondaires sont remplis...

Il faut vérifier et contre-vérifier pour s'assurer que tous les délégués de la première année sont assignés à un comité. Une personne devrait lire les noms des délégués assignés à chacun des comités pendant qu'une autre personne biffe leur noms de la liste alphabétique.

Ensuite, et je comprends que c'est beaucoup d'information à la fois, je veux vous dire qu'il y a eu une situation à la Conférence où, Jean-Yves, le délégué de la région 88, est passé d'une assignation au comité Information publique à Actes et statuts pour respecter la résolution de 1970. La région 88 n'avait pas participé au comité Actes et statuts depuis 2017. De la même façon, en vertu de la même résolution de 1970, on a constaté qu'il fallait changer l'assignation de l'un des deux délégués du Québec assignés au comité Information publique de la Conférence. L'un des deux était André D. – délégué de la région 87. « La procédure pour sélectionner les membres du comité continue à passer par le tirage au sort; et dit qu'aucune région ne doit avoir un représentant siégeant à un comité permanent plus de deux années consécutives; et que, si un état ou une province contient plus d'une région, on doit s'assurer qu'il n'y ait pas plus d'un membre au comité provenant de cet état ou de cette province. » Donc Jean-Yves a été assigné à Actes et statuts, avec Amy L., déléguée de la région 83. Cette modification a été approuvée par la présidence et la vice-présidence du comité de la Conférence des administrateurs, qui supervise le processus de sélection annuel de la Conférence pour les comités en décembre. L'historique des assignations depuis 2017 a été revu pour tous les comités afin de respecter ladite décision. On a aussi

passé en revue toutes les assignations pour s'assurer qu'elles respectent ce qui précède, et on n'a trouvé aucun autre cas divergent.

Mise-à-jour sur les groupes en ligne et le sondage des membres de 2022 :

En réponse à la considération suivante du comité, une ébauche de lignes directrices pour la participation des groupes en ligne est en cours d'élaboration pour revue à la réunion de mars du Conseil des SMAA (AAWS) en tant que rapport déposé par Services aux groupes. J'ai été nommée présidente du comité ad hoc 2023 sur la participation des groupes en ligne pour la structure USA / Canada. Nos discussions ont ratissé large. Le comité a exprimé qu'il appréciait le rapport du comité ad hoc, en particulier les résultats au sondage sur les groupes en ligne. En vertu des constatations du comité ad hoc, le comité a noté qu'à l'heure actuelle, aucun besoin spécifique n'est exprimé en vue de la création d'un délégué supplémentaire pour les groupes en ligne.

Le comité a noté que la suggestion de la création de lignes directrices sur la participation des groupes en ligne pourrait donner lieu à une ressource utile à considérer pour l'avenir alors que l'on continue à partager et à recueillir l'information de la structure de service USA / Canada.

Groupes en ligne année après année :

2021 - 595 groupes en ligne actifs - 300 ont un RSG.

2022 - 883 groupes en ligne actifs - 587 ont un RSG. Districts virtuels : 2

2023 - 1168 groupes en ligne – 752 ont un RSG.

Augmentation semestrielle à :

- 1236 groupes en ligne - 797 ont un RSG. Districts virtuels : 5

Comme vous pouvez le constater, le nombre a presque doublé en deux ans.

Il semble que les groupes, les districts et les régions se sont très bien adaptés pour servir leurs groupes en ligne. Tel que mentionné, les lignes directrices pour les groupes en ligne suivront dans un avenir rapproché.

Sondage des membres 2022 :

Selon les dernières données disponibles, il y a plus de 123 000 groupes AA dans le monde, pour un total approximatif de membres dépassant les deux millions.

Qui sont les membres AA aujourd'hui?

Pour le sondage 2022, on a fait une sélection aléatoire de plus de 6000 membres auxquels le BSG a envoyé les sondages aux États-Unis et au Canada. Le sondage est envoyé périodiquement depuis 1968, et fournit un instantané de la Fraternité et des membres AA. Ce n'est pas un recensement. Les résultats pourraient intéresser la communauté professionnelle, les médias, et le grand public. Bref, toute personne qui veut en savoir plus sur AA, dont le but premier est de transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore.

Vous pouvez trouver les résultats complets du sondage sur le site aa.org

Des questions? Ne vous gênez pas et allez aux micros.

Merci d'être ici, et je vous souhaite le meilleur pour le reste de votre cheminement.

En conclusion, une citation du de Bill W., cofondateur de AA, en avril 1959 : « Le leadership chez les AA, toujours un besoin vital » du livre *Le langage du cœur*.« Nous risquons de nous tromper souvent dans nos prévisions, en tout ou en partie, mais ça vaut mieux que de refuser de réfléchir. »⁶

⁶ N.d.t. Traduction officielle du même passage tirée de l'ouvrage Réflexions de Bill.

(B) FAITS SAILLANTS DE CERTAINES RÉGIONS

Les délégués ONT 5 MINUTES pour décrire leur région respective, un peu comme ils auront à le faire à la prochaine conférence..Les voici :

B-1 LES FAITS SAILLANTS DE LA RÉGION 81

ASTECCA 21 février 2025

Dartmouth, Nouvelle-Ecose

Bonsoir. Je suis une alcoolique. Je m'appelle Marietta MacC, Déléguée des Services généraux, Panel 74 Région 81, Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Je suis reconnaissante d'avoir le privilège de servir la Région 81 et de partager cette fin de semaine avec vous.

La Région 81 comprend les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, reliées par un pont de 13 kilomètres. La population totale des deux provinces est d'un peu plus d'un million de personnes, y compris quelques alcooliques.

Nous avons deux Sessions de partage et deux Assemblées par an et nous essayons de répartir ces réunions d'affaires entre les districts des deux provinces. Les membres qui font partie de la structure de service jouent un rôle actif dans la transmission du message des AA aux établissements de traitement et de correction et dans leur travail avec le comité de l'Information publique et Coopération avec le milieu professionnel. Nous continuons à travailler pour offrir la traduction et l'interprétation dans notre région bilingue (français-anglais).

Nos membres et nos groupes célèbrent leurs anniversaires de sobriété et l'un de ces anniversaires notables a eu lieu à l'établissement à sécurité moyenne de Dorchester, au Nouveau-Brunswick, en juin 2024. Ce groupe est le plus ancien groupe carcéral au Canada. Il s'est enregistré auprès de la Alcoholic Foundation, Inc. en 1949. L'anniversaire du groupe a fait l'objet d'un article dans le bulletin AA PO Box 459 et le texte, auquel des détails supplémentaires ont été ajoutés, a été intégré aux archives de la Région 81 et du BSG.

L'Assemblée d'automne de la Région 81, qui a eu lieu en octobre 2024, a accueilli l'Administratrice régionale de la zone de l'Est du Canada, Joyce S. Elle a fait une présentation sur le travail accompli au nom des Alcooliques anonymes au niveau du conseil d'administration. Son séjour dans la Région 81 s'est avéré une expérience enrichissante.

Je vais profiter de l'occasion qui m'est donnée cette fin de semaine pour apprendre et j'ai hâte de partager avec les autres participants.

Bien à vous dans le service,

Marietta MacC

DSG Panel 74 Région 81 NB/IPE

B-2 LES FAITS SAILLANTS DE LA RÉGION 83 (Sud-est de l'Ontario)

Sise sur la rive nord du lac Ontario, la Région 83 s'étend sur une distance impressionnante de 445 km, de la frontière du Québec à l'est jusqu'à Mississauga, s'étendant au nord aux contrées sauvages du parc Algonquin et s'enfonçant plus au sud dans l'État de New York. La Région 83 compte 13 000 membres répartis dans 568 groupes actifs, dont 33 groupes virtuels et huit dans des établissements correctionnels. Notre région comprend Toronto, la ville la plus diversifiée du Canada sur le plan linguistique. Le District 16 veille entre autres à ce que nos membres hispanophones soient soutenus, et nous continuons à chercher les moyens d'atteindre la centaine d'autres langues parlées dans notre Région.

À l'ère numérique, nous avons élu nos serviteurs de confiance du Panel 75 à l'aide d'un vote électronique transparent, y compris un nouveau coordonnateur pour le Comité de la technologie. Ce comité veille à ce que toutes les activités régionales - quatre Assemblées et sept Réunions régionales par année - soient tenues en format hybride, ce qui permet la participation possible de tous les membres de notre région. Nos ateliers mensuels en ligne pour les RSGs et les RDRs, qui en sont à leur deuxième mandat, sont devenus

une porte d'entrée pour de nombreux membres qui ont développé le goût du service, allumant ainsi la passion pour l'avenir des AA dans le Sud-est de l'Ontario.

Maintenant à sa sixième année - et à sa troisième en tant qu'événement hybride - nos séances d'échange de vues pré-conférence sur des articles à l'ordre du jour de la Conférence des Services généraux annuelle continuent de croître en participation, aidant nos délégués à mieux saisir la conscience collective de la Région 83. En tant que membre du Territoire de l'Est du Canada, nous participons activement à l'ASTEECA (années impaires) et à l'orientation des délégués du Territoire de l'Est du Canada (années paires), deux activités qui aident à préserver l'unité territoriale et à préparer activement les délégués à la Conférence des Services généraux annuelle.

Avec son énergie, le dévouement de ses membres, et son approche du service en évolution constante, la Région 83 reste un exemple lumineux de Services généraux dynamiques et inclusifs. Faire partie de cette expérience est un honneur, et je suis à jamais reconnaissante de servir.

Amy L
Delegate A83P75

B-3 LES FAITS SAILLANTS DE LA RÉGION 85

Je me présente, Joel C, Délégué de la Région 85, Panel 75, membre des Comités sur le Correctionnel et les Congrès internationaux/Forums territoriaux. La Région 85 est située dans le Nord-Ouest de l'Ontario, au Canada.

Je suis heureux de vous annoncer que notre région est entièrement autonome financièrement et que tous les postes de service de l'exécutif régional sont pourvus, ainsi que la plupart des présidences de nos sous-comités.

Cependant, bien que certains districts enregistrent une forte participation et remplissent facilement leurs postes de service, une grande partie de la Région 85 rencontre des difficultés à maintenir ces postes occupés et à garder les salles de réunion ouvertes dans certains districts. Pour y remédier, notre région a mis en place un comité ad hoc nommé "Allumer les lumières", dont l'objectif est de reconnecter les "districts invisibles" et de rétablir les liens de communication avec la Région. Parmi tous les districts de notre Région, un seul (le District #1 - Thunder Bay) dispose d'un RDR élu avec un comité de district actif qui tient régulièrement des réunions de district. Certains districts n'ont même pas été représentés aux assemblées de la Région depuis plusieurs années. Le comité ad hoc prévoit d'aller directement sur le terrain avec une approche "Présence sur le terrain", tout en adoptant une approche virtuelle pour combler les lacunes. Ils ont déjà obtenu du succès en encourageant des groupes à assister à l'Assemblée, en personne et via Zoom. Nous avons également organisé des ateliers de service dans notre Région afin de susciter l'intérêt pour le service, car pourvoir les postes régionaux reste un défi.

Je suis heureux de pouvoir affirmer que les Alcooliques anonymes sont toujours bien vivants dans la Région 85. Deux éléments positifs qui me viennent à l'esprit sont le Comité d'information de la Région 85 et le Comité du Correctionnel. Le Comité d'information a été surnommé "le comité le plus amusant de la région" et il a accompli un travail remarquable en organisant rencontres d'informations régionales et en impliquant des personnes nouvellement sobres dans le service. Cette année, notre journée d'information aura pour thème "Les miracles du rétablissement" et se tiendra les 24 et 25 mai. Nous serions ravis de vous y accueillir si vous avez l'opportunité de venir.

De plus, le Comité du Correctionnel a rencontré un grand succès en apportant les réunions des Alcooliques anonymes à la prison de Thunder Bay. Ce comité a suscité beaucoup d'intérêt en ville et a réussi à mobiliser des membres AA pour organiser des réunions en détention.

Je suis extrêmement reconnaissant de pouvoir servir à cette échelle et j'ai hâte de collaborer avec vous au cours des prochaines années.

Merci / Miigwetch,
Joel C
Délégué de la Région 85

B-4 LES FAITS SAILLANTS DE LA RÉGION 86

La Région 86 est l'une des quatre régions de la province de l'Ontario et dessert actuellement la portion Ouest de l'Ontario. Elle soutient environ 13 000 alcooliques à travers 23 districts, regroupant 975 groupes et 4 intergroupes.

En détail, cela représente : 601 groupes actifs, 17 groupes virtuels, le reste étant des groupes en cours d'identification.

Situation géographique et fonctionnement

Nous sommes situés entre trois des cinq Grands Lacs : Huron, Érié et Ontario, ainsi que la Baie Georgienne, qui bordent notre région.

Chaque année, nous organisons : Une Assemblée de printemps avant la Conférence, une Assemblée d'automne, lors des années impaires, l'Assemblée d'automne est marquée par l'élection des 5 membres de l'exécutif de la région, lors des années paires, nous tenons 3 réunions du comité régional, lors des années impaires, nous tenons 4 réunions du comité régional, celle de décembre étant principalement consacrée à l'élection des 9 sous-comités.

La région a un accès privilégié aux États-Unis.

La Région 86 est un véritable joyau, tout comme les chutes du Niagara, l'une des merveilles du monde.

Si vous vous trouvez en Région 86, vous avez accès à plusieurs points d'entrée vers nos voisins du sud, via des ponts renommés tels que : Blue Water Bridge, Ambassador Bridge, Rainbow Bridge, Peace Bridge

Collaboration et relations interrégionales

Nous participons activement à :

- ASTECAA (*Assemblée de service du territoire de l'Est du Canada d'Alcooliques anonymes*).
- ODEC (*Orientation des délégués de l'Est du Canada*), une réunion virtuelle de formation pour les délégués, remplaçant l'ancienne réunion des délégués de l'Ontario et du Québec et intégrant désormais toutes les régions de l'Est du Canada.

Nous partageons également :

- Une frontière terrestre avec nos amis des Régions 83 et 84 au Nord-Nord-Est.
- Un simple pont nous sépare de nos amis des Régions 50 (Buffalo, NY) et 33 (Détroit, MI).

Bienvenue en Région 86 !

L'honneur et le plaisir de servir sont les nôtres.

Dan D

Délégué – Région 86 – Panel 74

Vice-président du *Comité de la Conférence CMP*

B-5 LES FAITS SAILLANTS DE LA RÉGION 87

La Région 87 (Sud-Ouest du Québec) est la plus petite (en superficie) parmi les quatre régions AA de la province de Québec, mais compte toutefois près de 40 % du nombre total de membres de la province. Largement urbaine, notre région est historiquement trilingue — française, anglaise, et espagnole. Elle comprend actuellement 23 districts : 16 districts francophones, 6 districts anglophones et un district linguistique hispanophone.

Avec un peu plus de 370 groupes enregistrés, il est possible pour quiconque d'assister à plus de 500 réunions régulières des AA par semaine principalement en trois langues et dans une variété de formats. Il y a aussi un groupe en langue russe et en Langue des Signes du Québec - LSQ.

Nos comités des centres de traitement et de détention offrent également de nombreuses réunions en institution de santé ou carcérale. La présence des Alcooliques Anonymes dans notre région est vibrante et vivante.

C'est sans compter aussi tout le travail de nos membres qui mettent en pratique notre Douzième Étape dans leur famille et dans leur entourage. Nous pouvons compter également sur le travail indéfectible de

nos douze comités à la transmission de notre message, dont ceux de l'Information publique, des Centres de détention et Correctionnel, du Traitement, des Publications, de la CMP, du Comité des technologies, de l'Aide téléphonique, du Helpline, pour n'en nommer que quelques-uns.

Notre région dispose aussi de tous les outils possibles pour la transmission du message des Alcooliques Anonymes. Nos serviteurs de confiance, nos parrains, nos marraines, sont tous disposés à épauler nos membres et à leur apporter leur support. Nous encourageons l'initiative chez nos membres de s'engager dans la poursuite notre objectif primordial. Plusieurs autres activités, dont le Congrès régional annuel, nos congrès de districts, nos ateliers de formation AA assurés par notre Comité de Services aux groupes, notre super groupe de travail sur le parrainage de service mis en place depuis 2021, sont là pour aider à faire connaître notre Mouvement et à seconder nos membres qui s'engagent dans le service chez les AA.

Notre Bureau des services - Région 87 (BSR) a quatre employés qualifiés et un comptoir de publications bien pourvu. Le BSR remplit plusieurs fonctions et reste ouvert sept jours sur sept au service et à la disposition de nos membres.

Le recours aux plateformes virtuelles pour la tenue de nos réunions nous permet d'élargir nos moyens d'atteindre l'alcoolique dans le besoin là où il ou elle se trouve. Cette technologie nous permet aussi de créer des liens soutenus avec l'ensemble de la Conférence des Services généraux des Alcooliques Anonymes et partout ailleurs dans le monde des AA.

Il est impératif que nos principes spirituels poursuivent leur chemin à travers les tribulations de la vie. Le recours à une communication claire de notre message, que le rétablissement de l'alcoolisme est possible à l'aide des Douze Étapes des Alcooliques Anonymes, devient tout aussi impératif.

André D. Délégue R87P74 AA

B-6 LES FAITS SAILLANTS DE LA RÉGION 90

Québec (Nord-Ouest) : La Région 90 a commencé ses activités en août 1976 et couvre un vaste territoire dans le nord-ouest du Québec. Ce territoire s'étend de la ville d'Ottawa à l'ouest jusqu'à Joliette à l'est, soit plus de 244 kilomètres, et de la pointe nord de Montréal au sud jusqu'à Kuujuaq, dans le Nunavut, le point le plus au nord, il y a plus de 1 445 kilomètres.

Nous avons un total de 374 groupes actifs répartis dans 25 districts. Bien que ce nombre soit difficile à établir, nous estimons que la région compte près de 8 000 membres. Nous avons plus de 20 groupes dans les établissements correctionnels et une douzaine dans les centres de traitement.

Majoritairement francophone, nous sommes une région diverse, multiculturelle et multilingue. Nous avons sept dirigeants régionaux, six comités permanents (Correctionnel, traitement, accessibilité et Communautés éloignées (CTAC), publications, information publique, La Vigne AA (semblable au Grapevine) et le bulletin de service régional L'Héritage. À cela s'ajoutent deux groupes de travail, les archives et Communications et Technologies Numériques (CTN).

Notre calendrier de service comprend six réunions régionales, deux assemblées générales, une assemblée de bienvenue pour les nouveaux serviteurs ou les membres quels qu'ils soient qui sont intéressés par les services, ainsi qu'une journée de pré-Conférence et une journée sur les Concepts. Plusieurs autres activités s'ajoutent à ce calendrier, telles que les sessions d'information d'un jour (sur le RSG, le RDR, les finances, etc.) et les séances d'échange de vues avec les comités.

Toutes ces activités gardent nos membres dans l'esprit de service tout en stimulant leur intérêt. Nous avons réussi à nous adapter à la nouvelle réalité et plusieurs de nos réunions se déroulent soit en personne, soit par vidéo-conférence ou même en format hybride. La Région 90 est vibrante et bien portante, grâce aux services.

Debbie L. P74R90 Nord-Ouest Quebec Committee des administrators

(C) LES RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS (ES) ADJOINTS(ES)

C-1) RAPPORT DU DÉLÉGUÉ ADJOINT DE LA RÉGION 83 - BILL C.

SUJET : NOTRE RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE

Bonjour à tous. Je suis alcoolique et j'ai l'honneur de servir la Région 83 en tant que Délégué adjoint, Panel 75. Je vous remercie de votre présence ce matin pour discuter d'un aspect essentiel des Alcooliques Anonymes : notre responsabilité financière.

Diapositive 1 : "Septième Tradition : Le fondement de la responsabilité financière"

Introduction :

Au cœur de cette discussion se trouve la Septième Tradition des AA, qui stipule : « Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leur besoins et refuser les contributions de l'extérieur. »

Cette tradition ne concerne pas seulement les finances ; elle reflète notre engagement en faveur de l'Autonomie, de l'Unité et de l'auto-financement.

Mais n'oublions pas qu'il est de notre responsabilité de maintenir nos services essentiels pour les alcooliques.

Par le biais de la responsabilité financière,

- nous veillons à ce que les AA demeurent accessibles à tous ceux qui cherchent de l'aide;
- nous veillons à rester libres de toute influence extérieure ou obligation;
- nous veillons à demeurer exempts de cotisation ni droit d'entrée de quelque nature que ce soit.

En exerçant notre responsabilité financière, nous ne créons aucun obstacle à l'adhésion libre au AA. En fait, cette responsabilité financière aide chacun d'entre nous à progresser.

Aujourd'hui, nous allons voir comment nous exerçons cette responsabilité à tous les niveaux des AA - depuis les discussions et les délibérations sur les futurs APAJ jusqu'au groupe qui souhaite améliorer son système de sonorisation.

Diapositive 2 : "Gérer les finances du groupe : transparence et prudence"

Responsabilité financière au niveau du groupe :

Commençons par le niveau du groupe. Chaque groupe AA a des dépenses telles que le loyer, le café, les publications, et parfois des contributions à des entités de service.

La gestion de ces finances exige de la transparence et de la prudence. Les trésoriers jouent un rôle essentiel en tenant leurs livres de façon exacte et en communiquant régulièrement les informations financières au groupe. Cela favorise la confiance et la responsabilité des membres. Les membres du groupe peuvent ainsi grandir.

Mais ce n'est pas tout ! Ceux d'entre nous qui servent le Mouvement en tant que trésorier gagnent à développer la confiance des membres de leur groupe et à apprendre ce que sont la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes. Ce sont là des bénéfices réels et puissants qui résultent du service au sein du Mouvement.

Les groupes sont également encouragés à maintenir une réserve prudente, généralement suffisante pour couvrir un à trois mois d'opération pour un groupe. Cette réserve prudente permet de faire face aux circonstances imprévues sans accumuler de fonds excessifs. Nous apprenons ainsi l'importance d'une gestion financière prudente.

En étant attentifs à nos finances, nous créons la stabilité et la durabilité de nos groupes.

Diapositive 3 : "Contributions volontaires : la force de l'Unité"

Contributions individuelles :

Un aspect unique chez les AA est que nous ne demandons ni cotisation ni droit d'entrée. Le Mouvement des AA est ouvert à tous. Les contributions sont entièrement volontaires et chaque membre est encouragé à donner ce qu'il peut. Les contributions individuelles changent souvent en fonction de l'évolution de la situation économique de chacun.

Même de petites contributions régulières ont un impact profond. Ce n'est pas le montant qui compte, mais l'esprit du don en retour. Lorsque nous contribuons, nous manifestons notre reconnaissance pour le rétablissement que nous avons trouvé chez les AA et nous aidons à soutenir les groupes qui nous appuient.

Diapositive 4 : "Soutenir le monde des AA"

Au-delà du groupe :

La responsabilité financière ne s'arrête pas au niveau du groupe. Les groupes versent souvent leurs surplus aux districts, aux régions et au Bureau des Services généraux (BSG).

Ces fonds permettent de financer des services vitaux qui ne peuvent tout simplement pas être assumés au niveau du groupe, du district ou de la région, tels que la pérennité du Gros Livre, la traduction de nos publications et la transmission du message des AA à celui ou celle qui en a besoin partout dans le monde entier.

En contribuant à la structure plus large des AA, nous nous assurons que notre Mouvement demeure solide et efficace pour atteindre l'alcoolique qui souffre encore - partout où qu'il ou qu'elle soit.

Diapositive 5 : "La responsabilité en action"

Responsabilité et transparence :

Une autre aspect important de la responsabilité financière des AA est l'obligation de rendre des comptes. Les trésoriers, à tous les niveaux, sont chargés de tenir des registres clairs et précis de toutes les contributions et dépenses. Des rapports financiers réguliers doivent être communiqués lors des réunions d'affaires afin de garantir la transparence.

Cette ouverture favorise la confiance et garantit que les fonds sont utilisés de manière appropriée, protégeant ainsi l'intégrité de l'objectif primordial des AA.

Diapositive 6 : "Pourquoi les AA refusent les contributions de l'extérieur"

Éviter les pièges :

Répondons maintenant pourquoi les AA refusent les contributions de l'extérieur. Ce principe protège les AA de la dépendance financière ou d'influences extérieures. Imaginez un instant que AA accepte le soutien financier de la Brasserie XYZ ... Bon, ok. Peut-être vaut-il mieux ne pas se l'imaginer.

En demeurant autonomes, nous préservons l'héritage spirituel des AA et veillons à ce que notre objectif primordial demeure le même : transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore.

L'autonomie financière des AA reflète les principes que nous pratiquons dans notre propre rétablissement - assumer nos responsabilités et nos actions. AA, c'est grandir par le rétablissement et le service en s'efforçant de préserver l'Unité de notre beau Mouvement.

Diapositive 7 : "Transmettons notre message"

Mot de la fin :

En conclusion, la responsabilité financière dans les AA, c'est beaucoup plus que des dollars et des sous. C'est une discipline spirituelle qui reflète notre gratitude, notre responsabilité et notre engagement à aider d'autres alcooliques.

Par la transparence, la prudence et l'Unité, nous veillons à ce que les AA restent disponibles pour les générations à venir. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer, qu'il s'agisse de contribuer au niveau du groupe ou de soutenir la mission plus large des AA.

Merci de votre engagement et de votre service envers notre Mouvement et de veiller à ce que les AA continuent de se développer. Ensemble, transmettons le message.

Bill C.

Délégué adjoint R83/P75

C-2 : HISTORIQUE DE L'ASTECAA PAR L'ARCHIVISTE DE LA RÉGION 87

ASTECAA (Assemblée de Service du Territoire de l'Est du Canada des Alcooliques Anonymes.)

L'origine de l'ASTECAA remonte aux années 2007-2008. Jo-Anne L. était l'Administratrice Universelle pour le Canada. Elle avait proposé l'idée aux dix délégués de l'Est du Canada de tenir une assemblée de service pour notre territoire. Étant déléguée de la région 80 (Manitoba) panel 52, Jo-Anne L. avait vécu la WRAASA (Western Region AA Service Assembly) et croyait que ce serait aussi une bonne idée que le territoire de l'Est du Canada ait une assemblée de ce genre. Ce n'est pas par hasard si elle a été la conférencière invitée qui s'est adressé aux participants après le banquet du samedi soir **de la première ASTECAA en 2013**. Elle avait été invitée en remerciement pour sa suggestion et son leadership dans l'élaboration de l'activité. (On peut entendre son partage dans Un jour autrefois sur aa87.org)

Jusqu'en 2013, les délégués des quatre régions du Québec avaient l'occasion de se rencontrer plusieurs fois par année lors des réunions du C.A. des Éditions de La Vigne, lors des réunions du comité inter régional, et au Rassemblement provincial. Les délégués de l'Ontario avaient aussi des occasions, dont l'ODC (Ontario Delegate Committee). Par contre, les délégués des régions 81 et 82 dans les Maritimes n'avaient pas cette chance. Au mieux, en dehors de la Conférence, les dix délégués de l'Est du Canada se rencontraient lors du Forum territorial une fois tous les deux ans. Jo-Anne L. croyait qu'une assemblée de service aiderait à l'unité du territoire de l'Est du Canada, à la participation des membres, et à une meilleure préparation des délégués de l'Est du Canada en vue de la Conférence des Services généraux. À cette époque, six des huit territoires de la Conférence Canada/États-Unis avaient une telle assemblée de service. La toute première Assemblée de service d'un territoire avait eu lieu en 1968 dans le territoire du Pacifique, la PRAASA. Au début des années 90, la NERAASA a tenu ses premières activités après que les délégués en fonction et honoraires du territoire du Nord-Est américain aient assisté à la PRAASA. Ces délégués avaient trouvé que les délégués du Pacifique étaient très bien préparés en vue de la Conférence des Services généraux et cela les intriguait. En novembre 2011, la SSAASA a fait de même pour les États du Sud-Est américain.

C'est dès le 12 septembre 2009, alors que Ginette W. était la déléguée de la Région 87, qu'il avait été soulevé la question lors de la réunion du Comité régional du projet d'une Assemblée de Service des Alcooliques Anonymes de l'Est du Canada. Bien qu'il n'y ait pas eu de développement à apporter lors de cette réunion, une question demeurerait à savoir si la Région 87 serait solidaire d'un tel projet et si la Région 87 accepterait de supporter financièrement les dépenses encourues pour sa participation à une telle assemblée. Le 14 novembre 2009, toujours à la réunion du Comité régional, il avait été demandé si chaque région du Territoire de l'Est du Canada supporterait un tel projet et si chacune de ces régions serait disposée à supporter financièrement le projet pour son démarrage, après quoi, l'évènement deviendrait autonome considérant les frais d'inscription et si éventuellement les régions pourraient en être l'hôte. La discussion s'est poursuivie jusqu'à la réunion du Comité régional le 12 décembre 2009 où une décision a été prise en faveur d'appuyer le projet par un vote largement majoritaire de 41 en faveur et de 1 contre. Le principe d'une inter régionale de l'est du Canada a donc été adopté. Par contre, le terme ASTECAA n'est arrivé qu'en 2011 alors que les lignes de conduite ont été élaborées. Les membres

présents trouvaient que le terme francophone ASTECAA sonnait mieux que d'autres acronymes suggérés. Auparavant, Jo-Anne L. avait déjà suggéré l'acronyme anglophone CERAASA car l'acronyme ECRAASA pour Eastern Canada Regional Alcoholics Anonymous Service Assembly existait déjà. L'ECRAASA est l'acronyme de l'assemblée de service du territoire du Centre-Est des États-Unis, soit la East Central Region Alcoholics Anonymous Service Assembly.

Alors, c'est vers 2010 et 2011 que des discussions ont eu lieu lors d'appels conférence entre les dix délégués du territoire de l'Est du Canada et leurs adjoints pour partager la faisabilité et le déroulement d'une assemblée de service. Richard B. (alors délégué du panel 60 de la région 90) présidait ces discussions. Étant le plus bilingue des participants, il veillait à ce que les réunions se déroulent sans anicroche. En 2010, le vendredi après-midi avant le Forum territorial de l'Est du Canada à Trois-Rivières, les délégués et leurs adjoints s'étaient réunis dans une salle de l'hôtel Delta pour continuer les discussions. Le 7 octobre 2010, Jules R. informa les membres du comité de direction d'un communiqué reçu annonçant la NERAASA en février 2011 dans la Région 49, à Tarrytown dans l'État de New York. Il fût alors décidé que Pierre C. et Jules R. y assisteraient pour voir de quoi il en retourne et d'aller y chercher des idées.

Après en avoir discuté avec les autres délégués du Québec et s'être inscrit à l'événement, Pierre C., Jules R., Richard B., Luc T. (alors président de la Région 90) et Estelle F. (alors déléguée de la région 89) ont pris l'avion pour assister à la NERAASA. La NERAASA est une expérience fantastique. Plus de mille participants et vraiment l'expérience du triangle inversé. Toutes les présentations auxquelles la délégation du Québec a assisté étaient faites par des RSG, des RDR et des coordonnateurs de comités. À part la lecture des faits saillants de leurs régions, les délégués en poste étaient fortement encouragés à ne pas prendre la parole et à écouter ce que les membres avaient à dire. Pierre C. et Jules R. sont retourné à la NERAASA en 2012 à Albany en compagnie d'une dizaine de membres des régions 87, 88, et 90 et l'expérience fût tout aussi incroyable. Le délégué de la Région 86, Percy G., y était également. C'est lors d'un dîner des délégués de l'Est du Canada à la 61^{ème} Conférence des Services généraux en 2011 qu'il fût décidé que la première ASTECAA aurait lieu dans la Région 87.

À son retour de la Conférence que Jules R., alors délégué de la Région 87 Panel 60, informa Pierre C., alors adjoint délégué de la Région 87 et probablement le délégué de la Région 87 en 2013, qu'il aurait sûrement à prendre part à l'organisation de la première ASTECAA. Pour officialiser le tout, le 11 juin 2011 lors de la réunion du comité régional, Jules R., fit la proposition suivante : Que la Région 87 soit l'hôtesse de la première CERAASA en 2013. Celle-ci fut adoptée à l'unanimité. Même s'il avait secondé la proposition, Pierre C. ne savait pas trop dans quoi il s'embarquait et ni comment l'organiser. La première ASTECAA en 2013 était calquée sur la NERAASA. 476 participants ont été enregistrés et tout s'est bien déroulé - mis à part des difficultés de réception avec les baladeurs le vendredi soir, problème qui fût réglé bien simplement le lendemain, un fil n'était juste pas assez serré, et la traduction car des membres disaient qu'ils entendaient les interprètes trop près d'eux. C'est avec le profit dégagé à la fin de l'événement que la Région 87 a pu acheter la boîte-studio pour les interprètes. Ce même boîte-studio sert encore aujourd'hui dans nos assemblées et nos réunions régionales, ainsi qu'à l'occasion de l'ASTECAA. Un autre fait plus ou moins marquant fût également le déroulement quelque peu chaotique de la réunion d'affaires tenue lors de l'ASTECAA. Le délégué de la région 87 panel 50 en était le président. Les lignes de conduite auraient dû être entérinées telles quelles avant de proposer des changements. Cela s'appelle prendre de l'expérience !! Le point tournant de toute l'histoire de la première ASTECAA fût sans contredit la première rencontre du Comité organisateur le 1^{er} avril 2012. Après un premier tour de table, tous les membres présents étaient d'accord pour dire qu'au mieux, peut-être 50 membres seraient intéressés par l'événement jusqu'à ce que Pierre C. prenne la parole pour dire qu'il ne voyait pas comment dix régions pourraient intéresser moins de 350 personnes. La présidente de la Région 87, Diane H., a approuvé ses propos. Dans le procès-verbal de la réunion, il est écrit : « On fait cet événement avec conviction et enthousiasme et ça sera une réussite ! » Chacun des membres du Comité avait un travail à faire et ce travail a été réalisé avec excellence - un travail d'équipe au « nous » et non au « je ».

Mary C., membre du personnel du BSG a été invitée à cette première ASTECAA pour faire une présentation, ainsi que Barb K., administratrice universelle du Canada, et Donald C. administrateur territorial de l'Est du Canada. Il y avait également une table pour présenter et vendre des publications.

Diane P. et Ginette W. y ont fait un travail remarquable. Comme délégué de la région 87, Pierre C. était le lien avec les neuf autres délégués de l'Est du Canada et son travail consistait à les tenir informés des développements et du nombre d'inscriptions au moins une fois par mois, et plus fréquemment avant l'événement. Tout le comité organisateur tenait très fort à que le tout fonctionne.

Avec la permission du BSG, une table avec une banderole pour les inscriptions avait même été installée lors du Forum territorial de l'Est du Canada à St. Catharines dans le sud de l'Ontario en juillet 2012. De plus, quelques semaines auparavant, Jules R. avait préparé un site web en anglais et en français avec des informations et la possibilité de s'inscrire et payer en ligne. En 2012 et 2013, du temps était alloué au président du comité organisateur, Jules R., pour faire un rapport dans les réunions et les assemblées régionales. De décembre 2012 à janvier 2013, 5 ou 6 membres avaient visité tous les districts de la région 87 pour s'adresser aux RSG afin de faire la promotion de l'événement. Il ne faudrait pas oublier le travail des membres de la Région 90, plus particulièrement, Richard B., Gilles F. et Luc T., pour leur aide indéfectible dans l'organisation et la promotion de l'événement.

La première Assemblée de services du territoire de l'Est du Canada des Alcooliques Anonymes, qui a eu lieu les 22, 23 et 24 février à l'hôtel Sandman à Longueuil, a été un franc succès. 476 membres AA y ont participé ! Le vendredi, nous avons eu le bonheur de déguster le délicieux sucre à la crème préparé par notre présidente de région, Diane H. Au cours de la fin de semaine le personnel de l'hôtel n'avait jamais vu des alcooliques boire autant de café et étaient totalement stupéfaits de nous voir ramasser les chaises et les tables à la fin de l'assemblée, le dimanche. Ils n'avaient jamais vu une association faire ça auparavant. Cette ASTECAA fut une occasion magnifique d'en apprendre davantage sur le service, un aspect important de notre Triple Héritage, et une occasion en or d'échanger avec nos amis AA de l'Est du Canada. Une foule d'informations avait été rendue disponible, comme par exemple, l'histoire de la Conférence des Services généraux, la structure de la Conférence, le thème de la 63^e Conférence (« La Conférence des Services généraux fait son inventaire – notre solution à l'oeuvre »), entre autres choses. Plusieurs présentations étaient aussi au programme, dont certaines étaient directement reliées à l'ordre du jour de la Conférence des Services généraux qui devait se tenir à la fin avril. Bon nombre des présentations ont été faites par des « membres de la base ». Une belle énergie avait animé cette première assemblée. Une énergie qui allait sans doute nous inciter à poursuivre et à améliorer le travail de transmission du message des AA. (Extrait du Bulletin Écho, Écho, Éco, Volume 8/Numéro 2, Printemps 2013). Par la suite, l'ASTECAA a eu lieu dans ces endroits : 2015 : Région 83 à Mississauga, Ontario; 2017 : Région 81 à Moncton, Nouveau-Brunswick; 2019 : Région 90 à Laval, Québec; 2021 : L'ASTECAA n'a pas eu lieu à cause de la COVID; 2023 : Région 86 à St. Catharines, Ontario; 2025 : Région 82 à Dartmouth, Nouvelle-Écosse. AA

Pierre C, délégué panel P62 Région 87

C-3 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ ADJOINT DE LA RÉGION 82

SUJET :Comment Demander de l'Aide aux Alcooliques Anonymes

Bonjour à tous, et merci d'être ici aujourd'hui. Que vous soyez nouveau aux Alcooliques Anonymes (AA) ou que vous assistiez aux réunions depuis un certain temps, l'un des aspects les plus importants du rétablissement est d'apprendre à demander de l'aide.

Beaucoup d'entre nous éprouvent des difficultés à le faire, que ce soit par fierté, par peur ou simplement parce que nous ne savons pas par où commencer. Aujourd'hui, je vais vous parler de l'importance de demander de l'aide, de la manière de le faire efficacement et du type de soutien auquel vous pouvez vous attendre aux AA.

Pourquoi Demander de l'Aide est Important

L'addiction est souvent décrite comme une maladie de l'isolement. Beaucoup d'entre nous ont essayé de gérer seuls leur problème d'alcool, pour finalement se rendre compte que notre seule volonté ne suffisait pas. Le rétablissement, en revanche, est un effort collectif. Voici pourquoi il est essentiel de demander de l'aide:

1. Vous n'êtes pas seul – Aux AA, vous êtes entouré de personnes qui comprennent vos difficultés parce qu'elles les ont vécues elles-mêmes.
2. Responsabilité – Demander de l'aide, c'est s'engager dans son rétablissement. Les autres peuvent vous aider à rester sur la bonne voie.
3. Apprendre des autres – Il n'est pas nécessaire de tout réinventer. D'autres sont passés par là avant vous et peuvent partager leur expérience.
4. Soutien émotionnel – La sobriété comporte des défis, et pouvoir compter sur des personnes bienveillantes peut faire une énorme différence.

Comment Demander de l'Aide aux AA

1. Présentez-vous avec honnêteté
 - Lors d'une réunion, ne craignez pas de dire : « *Je traverse une période difficile* » ou « *Je ne sais pas quoi faire* ».
 - Vous n'avez pas besoin de partager tous les détails, juste assez pour que les autres sachent que vous avez besoin de soutien.
2. Trouvez un parrain
 - Un parrain est une personne qui a de l'expérience dans la sobriété et qui peut vous guider à travers les 12 étapes.
 - Pour demander un parrain, vous pouvez dire : « *Je cherche un parrain. Seriez-vous disposé à en parler avec moi ?* »
 - Si quelqu'un refuse, ne soyez pas découragé – continuez à demander jusqu'à ce que vous trouviez la bonne personne.
3. Demandez une aide concrète
 - Si vous avez du mal avec des envies de boire ou des émotions intenses, appelez un membre des AA et dites :
 - « *J'ai du mal en ce moment. Peux-tu m'écouter ?* »
 - « *Peux-tu me retrouver pour un café ? J'ai besoin de conseils.* »
4. Utilisez les listes de numéros de téléphone
 - De nombreuses réunions mettent à disposition des listes de contacts de membres prêts à offrir du soutien.
 - Même si cela peut sembler inconfortable au début, ces numéros peuvent être d'une aide précieuse.
5. Exprimez-vous lors des réunions
 - Vous n'êtes pas obligé de parler si vous ne vous sentez pas prêt, mais si vous le faites, les autres sauront que vous avez besoin d'aide.
 - Dire simplement « *J'ai du mal aujourd'hui* » peut ouvrir la porte au soutien.
6. Restez après la réunion
 - Ne partez pas tout de suite – prenez le temps de parler avec les autres.
 - Demandez : « *Puis-je te parler quelques minutes ?* » ou « *As-tu des conseils pour quelqu'un dans ma situation ?* »

À Quoi S'Attendre Lorsque Vous Demandez de l'Aide

1. Du soutien, pas de jugement
 - Les membres des AA ont été à votre place et ne jugeront pas votre passé.
2. Différents points de vue
 - Vous entendrez peut-être des suggestions auxquelles vous n'aviez pas pensé – gardez l'esprit ouvert.
3. Un retour honnête

- Les membres des AA vous diront la vérité, même si elle est difficile à entendre. Cette honnêteté est essentielle pour progresser.
- 4. Un réseau de personnes bienveillantes
 - Plus vous tendez la main, plus votre système de soutien deviendra fort.

Conclusion

Demander de l'aide n'est pas un signe de faiblesse – c'est un signe de force et d'engagement envers votre rétablissement. La communauté AA est là pour vous soutenir, mais c'est à vous de faire le premier pas.

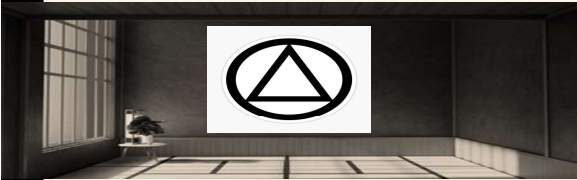
Que ce soit en recherchant un parrain, en utilisant une liste de numéros de téléphone ou simplement en disant « *J'ai besoin d'aide* », sachez que vous n'êtes pas seul.

Merci pour votre attention, et si quelqu'un a des questions ou souhaite partager son expérience, je serais heureux d'en discuter avec vous.

Anne B, déléguée adjointe Panel 75 Région 82.

C-4 RAPPORT DÉLÉGUÉ ADJOINT RÉGION 86

SUJET : L'UNITÉ NOTRE DEUXIÈME LEG




UNITÉ: NOTRE DEUXIÈME LEG

PANEL 74
RÉGION 86 DÉLÉGUÉE-ADJOINTE
TAMMY SOMERVILLE



L'unité est la pierre angulaire de l'efficacité des AA :

Objectif commun : les membres se réunissent dans le but commun d'atteindre et de maintenir la sobriété.

Soutien mutuel : La fraternité offre aux membres un espace sûr, sans jugement, où ils peuvent partager leurs expériences et apprendre les uns des autres.



Adhésion aux traditions : Les Douze Traditions aident à maintenir l'ordre, l'inclusivité et l'accent sur le rétablissement.

Connexion spirituelle : De nombreux membres estiment qu'une croyance commune en une puissance supérieure (telle qu'elle est comprise individuellement) favorise un sentiment de connexion et de communauté.

Respect des différences : La diversité de pensée, d'expérience et de formation est acceptée, car tous les membres partagent le désir d'arrêter de boire.



L'UNITÉ ET LES DOUZE TRADITIONS



Première Tradition

Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.

Objectif : Cette tradition souligne que la survie des AA dépend de l'unité de ses membres. Bien que le rétablissement personnel soit important, il est lié à la santé globale du groupe.

En pratique : Les membres donnent la priorité au bien-être collectif du groupe plutôt qu'à leurs griefs ou différends personnels. Cela peut signifier mettre de côté les désaccords pour s'assurer que le groupe reste un espace sûr et positif.

Application : Au cours d'une réunion, une discussion animée s'engage. Les membres privilégient le respect mutuel et se concentrent sur l'objectif commun de rétablissement plutôt que sur les griefs personnels, ce qui permet au groupe de rester uni.



Deuxième Tradition

Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime – un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.

Objectif : Cette tradition met l'accent sur l'humilité et la prise de décision collective. Dans les AA, le leadership est une question de service et non de contrôle.

En pratique : Les décisions sont prises par la conscience du groupe, souvent par vote ou consensus. Les dirigeants facilitent les choses, mais n'imposent pas leur autorité.

Application : Lorsqu'il s'agit de décider d'un nouveau format de réunion, le groupe procède à un vote, faisant confiance à la conscience du groupe pour guider la décision plutôt que de s'en remettre à l'opinion d'un membre dominant



Troisième Tradition

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA.

Objectif : Cette tradition garantit l'inclusion et élimine les obstacles à l'adhésion.

En pratique : Toute personne qui exprime le désir d'arrêter de boire est la bienvenue, quels que soient son âge, son sexe, sa religion ou d'autres différences.

Application : Un nouvel arrivant qui n'est pas sûr de son problème d'alcool est accueilli dans le groupe sans jugement ni besoin de prouver sa qualification.



Quatrième Tradition

Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement

Objectif : Bien que chaque groupe fonctionne de manière indépendante, cette tradition encourage la responsabilité et la prise en compte de l'ensemble de la communauté AA.

En pratique : Les groupes peuvent choisir leur format de réunion, leurs lectures ou leurs traditions, à condition que leurs décisions n'entrent pas en conflit avec les principes généraux des AA ou n'affectent pas négativement les autres groupes.

Application : Un groupe local décide d'organiser une réunion AA axée sur la méditation, en veillant à ce que cette nouvelle formule n'entre pas en conflit avec les principes généraux des AA ou avec d'autres réunions locales.



Cinquième Tradition

Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.

Objectif : Cette tradition permet aux groupes de se concentrer sur l'aide à apporter aux autres pour qu'ils atteignent la sobriété, en évitant les distractions ou les programmes secondaires.

En pratique : Les réunions se concentrent sur le partage des expériences, de la force et de l'espoir afin d'inspirer et de soutenir les nouveaux venus et les membres en difficulté.

Application : Une réunion évite de se transformer en club social ou en groupe de thérapie en concentrant les discussions sur les expériences personnelles en matière d'alcoolisme et de rétablissement.

Sixième Tradition

Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.

Objectif : Cette tradition permet aux groupes de se concentrer sur l'aide à apporter aux autres pour qu'ils atteignent la sobriété, en évitant les distractions ou les programmes secondaires.

En pratique : Les réunions se concentrent sur le partage des expériences, de la force et de l'espoir afin d'inspirer et de soutenir les nouveaux venus et les membres en difficulté.

Application : Un groupe est approché par un centre de désintoxication qui lui demande un soutien public. Le groupe refuse poliment pour s'assurer que le nom d'AA reste indépendant et neutre.

Septième Tradition

Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.

Objectif : L'indépendance financière renforce l'autonomie de l'AA et empêche les influences extérieures de saper ses principes.

En pratique : Les groupes comptent sur les contributions volontaires de leurs membres pour couvrir les dépenses telles que le loyer et la littérature.

Application : Un groupe couvre ses dépenses (par exemple, le loyer, la documentation) grâce aux contributions de ses membres, même si les fonds sont limités, plutôt que d'accepter un don d'une entreprise locale.

Huitième Tradition

Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.

Objectif : la nature non professionnelle des AA garantit l'égalité entre les membres, évitant ainsi une structure hiérarchique.

En pratique : Les membres se portent volontaires pour aider les autres. Les rôles rémunérés, comme les postes administratifs dans les centres de services, sont limités aux fonctions nécessaires.

Application : Les membres se portent volontaires pour animer les réunions, tandis que les tâches administratives des bureaux de l'intergroupe sont prises en charge par du personnel rémunéré afin d'assurer un fonctionnement harmonieux.

Neuvième Tradition

Comme mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.

Objectif : Cette tradition maintient la structure informelle et flexible des AA tout en permettant une organisation pratique là où c'est nécessaire.

En pratique : Les comités s'occupent de tâches telles que la coordination d'événements ou l'entretien de la documentation, mais ils restent responsables devant les membres.

Application : Un groupe local crée un comité chargé d'organiser des événements tels que des réunions d'anniversaire, mais le comité rend toujours compte au groupe pour les décisions finales.

Dixième Tradition

Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.

Objectif : Cette tradition protège l'unité des AA en évitant les sujets de division susceptibles de créer des conflits.

En pratique : Les réunions se concentrent uniquement sur le rétablissement, en évitant les débats sur la politique, la religion ou les questions sociales.

Application : Au cours d'une réunion, un membre évite de discuter de questions politiques ou sociales afin de s'assurer que les AA restent un espace sûr et neutre pour tous.

Onzième Tradition

La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma.

Objectif : Cette tradition met l'accent sur l'humilité et le pouvoir de l'exemple personnel par rapport à la publicité.

En pratique : Les AA s'appuient sur le bouche à oreille et les témoignages de leurs membres pour atteindre les personnes dans le besoin, plutôt que sur des campagnes de marketing.

Application : Un membre qui raconte son histoire publiquement évite d'utiliser son nom complet ou de lier son identité à AA afin de protéger l'anonymat et l'intégrité de l'organisation

Douzième Tradition

L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

Objectif : Cette tradition garantit que les membres se concentrent sur les principes des AA plutôt que sur la reconnaissance personnelle ou le statut.

En pratique : Les membres conservent l'anonymat en public, ce qui leur permet de se concentrer sur le rétablissement et le service plutôt que sur leurs réalisations individuelles.

Application : Les membres se concentrent sur l'objectif commun de sobriété plutôt que sur les conflits individuels, de sorte que les différends personnels ne nuisent pas à l'unité du groupe.

MERCI

COMMENTAIRES OU QUESTIONS?

TAMMY SOMERVILLE

ALT-DELEGATE@AREA86AA.ORG

519-500-9367

L'importance de favoriser le rapprochement

ASTECAA 21 FÉVRIER 2025

Tout d'abord, permettez-moi de remercier les organisateurs qui m'ont attribué cette présentation et qui ont forcé cette démarche de recherche pour dénicher de l'information pertinente et intéressante à vous transmettre ici aujourd'hui.

Ressources importantes:

Ronald L.

Comité des centres de traitement,
accessibilité et communautés
éloignées, sortant

Jacques C.

Président du comité des centres de
traitement, accessibilité et
communautés éloignées, région 90

Ils m'ont été d'une aide précieuse pour me guider dans mes recherches de ressources et se sont montrés disponibles et volontaires. Plus jamais seule... Je ne le suis pas et merci à tous ceux qui lèvent la main pour se joindre dans le service.

Un peu d'histoire...

Contacts temporaires

J'ai moi-même servi dans le district 14 de la région 90 comme responsable des contacts temporaires en 2012-2013. Nous avons réduit les responsabilités à faire fonctionner le programme favoriser le rapprochement, pour avoir quelqu'un sur ce poste. J'avais fait la tournée des groupes pour recueillir une banque de volontaires à accompagner des nouveaux membres à leur sortie de centres de traitement. Plus la banque était riche, plus nous risquions de trouver un match homme avec homme, femme avec femme, groupe d'âge respecté et proximité physique du domicile de notre nouvel arrivant.

Qu'est ce que fait le programme : Favoriser le rapprochement?

Une seule et même étape

- Un alcoolique s'adressant à un autre alcoolique, chacun renforçant chez l'autre la conviction qu'il est possible de faire face à la vie et d'établir des relations saines et durables sans alcool.
- Des membres des AA se portent volontaires pour servir de contacts temporaires et aider les nouveaux membres à se familiariser avec les Alcooliques anonymes à leur sortie de centre de traitement.

Faire découvrir les types de réunions

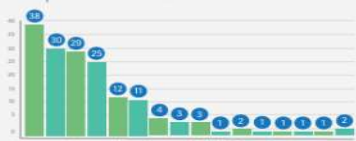
- Le membre parle au nouveau des différents types de réunion et lui explique la différence entre réunion ouverte et réunion fermée.
- Il l'accompagne à différentes réunions, y compris les réunions en ligne. Il lui offre une liste de réunions des AA ou lui montre comment utiliser l'application Meeting Guide.

Sensibiliser aux termes importants au début

- Le membre présente les publications des AA approuvées par la Conférence (à commencer par le Gros Livre).
- Il explique l'importance de se joindre à un groupe d'attache et d'en devenir un membre actif.
- Il explique au nouveau ou à la nouvelle ce qu'est le parrainage, en citant la brochure Questions et réponses sur le parrainage, et, le cas échéant, essaye de l'aider à trouver un parrain ou une marraine

Pourquoi ce programme est si important: quelques données issues de notre sondage 2022

Un résultat remarquable se produit lorsqu'un alcoolique demande de l'aide, et que quelqu'un lui dit que les Alcooliques anonymes peuvent être une solution. D'autres membres des AA, des professionnels, des familles et même de l'information trouvée sur Internet ou sur les médias sociaux ont mené des alcooliques à leur première réunion des AA.



Ces pourcentages ne donnent pas un total de 100 %, car les personnes interrogées pouvaient donner plusieurs réponses.

Qu'est-ce qui vous fait rester?



La plupart des membres trouvent important d'appartenir à un groupe qu'ils appellent leur « groupe d'attache ». C'est dans ce groupe qu'ils participent régulièrement à des réunions et essaient d'entretenir des amitiés avec d'autres membres. Tout membre des AA est le bienvenu dans n'importe quel groupe, mais le concept du groupe d'attache aide à maintenir un lien fort avec le Mouvement.

Aide supplémentaire

Pourcentage des membres ayant reçu un type de traitement ou suivi une thérapie (sur le plan médical, psychologique, spirituel, etc.) en lien avec leur alcoolisme, avant ou après leur arrivée chez les AA.

AVANT leur arrivée chez les AA
60 % 78 % des membres ayant reçu un traitement ou suivi une thérapie ont déclaré que cela avait joué un rôle important pour les mener chez les AA.

APRÈS leur arrivée chez les AA
56 % 86 % des membres ayant reçu un traitement ou suivi une thérapie ont déclaré que cela avait joué un rôle important dans leur rétablissement de l'alcoolisme.

Relation avec les professionnels de la santé
53 % 77 %
 Réfère aux AA par un thérapeute ou un professionnel de la santé mentale ou médicale. Des médecins des membres savent qu'ils sont membres des AA.

Programmes de contacts temporaires



Un contact AA, c'est tout simplement un membre des AA qui s'occupe de clients qui reçoivent leur congé des établissements de traitement en facilitant leur intégration aux AA dans leur milieu. La brochure « Favoriser le rapprochement » a été rédigée pour renseigner les membres au sujet des programmes de contacts temporaires. Elle comprend les grandes lignes de conduite à adopter et des suggestions pour établir des contacts temporaires, ainsi que d'autres aspects importants à retenir. Les programmes de contacts temporaires peuvent être administrés différemment d'une région à l'autre des É.-U. et du Canada. À certains endroits, ce service relève du Comité régional de traitement ou d'un Comité des hôpitaux et des institutions. Certaines régions ont formé des comités « Favoriser le rapprochement », alors que d'autres offrent un service de contact temporaire indépendant du Comité de traitement (...). Souvent, les comités des AA renseignent les établissements de traitement sur le service des contacts temporaires et profitent des occasions qui leur sont offertes pour renseigner directement les clients. Il n'en tient alors qu'au client de laisser savoir aux AA s'il veut bénéficier d'un contact temporaire à sa sortie de l'établissement. Certains services de contact temporaire acceptent des demandes de contact temporaire faites autant par des professionnels que des clients (...)

Formation d'un programme de contacts temporaires

Plusieurs programmes de contacts temporaires se servent, soit des bureaux d'intergroupe, soit des Comités de traitement, de CMP ou des institutions, comme canal de transmission. Ces comités peuvent coordonner leurs efforts pour obtenir les listes des contacts temporaires. Dans certaines régions, des groupes des AA parrainent une réunion des AA dans l'établissement et amorcent les jumelages entre contacts temporaires et nouveaux lorsque ces derniers sont prêts à quitter l'établissement. Dans la plupart des cas, cependant, les programmes les plus efficaces semblent être le fruit des efforts d'un groupe qui travaille dans le cadre d'un Comité de traitement local.

De nombreux bénévoles AA aux É.-U. et au Canada contribuent à faire le rapprochement critique entre l'établissement et les AA. Partout, des comités « Favoriser le rapprochement » ont constaté que les publications des AA constituaient une aide inestimable dans la transmission du message des AA. Plusieurs utilisent la brochure publiée par le BSG, « Favoriser le rapprochement », mais un nombre de plus en plus grand d'entre eux développent leur propre documentation pour répondre aux besoins locaux. Puisque ces écrits sont publiés par des régions et ne s'inscrivent pas dans le cadre de l'ensemble des AA, il n'est pas nécessaire d'obtenir l'approbation de la Conférence des Services généraux.

Quelques sources d'informations intéressantes:

AA.org publications/Brochures

- FM-40I Manuel du traitement
- FP-49 Favoriser le rapprochement
- FP-27 Les AA dans les établissements de traitement
- FF-183 Demande de Contact Temporaire AA/Favoriser le rapprochement - L'Intérieur
- FF-184 Bénévoles AA pour le Contact temporaire/Favoriser le rapprochement - L'Extérieur
- FP-48 Les Alcooliques Anonymes Sondage 2022 Sur Les Membres



Conclusion

J'espère que j'ai su démontrer l'importance de ce programme : Favoriser le rapprochement, qui est une main tendue d'un alcoolique à un autre, par un contact temporaire, dans le but de favoriser la compréhension des premiers pas dans les AA, par la fréquentation des réunions, l'appartenance à un groupe d'attache, le parrainage et la littérature.

Est-ce que nos liens sont créés avec ces ressources nombreuses? Que le travail continue!

Mélanie C, déléguée adjointe région 90

(D) RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS

D-1 RAPPORT DÉLÉGUÉE RÉGION 81

SUJET : LE COMITÉ DES FINANCES DE LA CONFÉRENCE

Bonjour. Je suis une alcoolique. Je m'appelle Marietta MacCormack, déléguée aux Services généraux, Panel 74, Région 81 du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Mon mandat pour 2024-2025 est de siéger au Comité des finances de la Conférence (CFC). Ce comité est composé de 4 à 5 délégués de première année et de 4 à 5 délégués de deuxième année. Ces délégués sont désignés par tirage au sort qui a lieu habituellement en décembre de chaque année, ce qui signifie que leurs noms sont tirés d'un chapeau. Les membres du personnel des AA agissent comme secrétaires et membres non-votants du comité. Ce comité correspond au Comité du Conseil pour les Finances et le budget.

Selon le Manuel du service chez les AA, le CFC se concentre sur les trois fonctions principales suivantes :

- Réviser le budget et les rapports financiers des Services mondiaux des AA et de AA Grapevine.
- Réviser et faire des recommandations à la Conférence concernant les finances.
- Rester au fait des besoins du Mouvement, y compris les budgets annuels et les fonds nécessaires à l'exécution du travail de service.

Chaque comité de la Conférence se rencontre deux fois en début de semaine. Les discussions portent sur les articles à l'ordre du jour attribués au comité. Les articles à l'ordre du jour sont généralement liés au comité, bien que d'autres articles puissent être confiés à un groupe différent dans le cadre d'une répartition égale de la charge de travail. Un rapport est établi et transmis à l'ensemble des membres de la Conférence plus tard au cours de la semaine de la Conférence.

Au moment de préparer cette présentation, les articles à l'ordre du jour avec les documents de référence pour la semaine de la Conférence n'ont pas encore été distribués. Le personnel du BSG des AA est exceptionnellement occupé dans les semaines précédant la Conférence. Tous les articles proposés à l'ordre du jour doivent être traduits de l'anglais au français et à l'espagnol. Nous devrions recevoir l'ordre du jour à la mi-février. Il n'est pas inclus dans mon introduction, mais je prévois mettre à disposition des copies des sujets étudiés à la CFC pour 2025 dans le cadre de cet atelier.

L'objectif du Bureau des Services généraux des AA est le même que celui d'un groupe individuel, d'un district ou d'une région : l'autofinancement. Les contributions que vous et votre groupe d'appartenance versez au Conseil des Services généraux soutiennent le travail de votre Bureau des Services généraux pour aider les alcooliques du quartier et du monde entier. « Lorsque nous éprouvons la tentation d'accepter des dons importants et y résistons, nous faisons preuve de prudence. Mais lorsque nous donnons généreusement, il s'agit en fait d'un témoignage de gratitude pour les bienfaits dont nous jouissons et la preuve que nous voulons partager ce que nous avons appris avec tous ceux qui souffrent encore ». (*Le langage du cœur*, p. 221)

L'un des objectifs de l'ASTECCA est d'encourager l'échange d'idées et d'expériences. Un autre est de fournir aux membres l'occasion de discuter des aspects pertinents des AA. Pussions-nous atteindre ces objectifs au cours de l'atelier d'aujourd'hui.

Bien à vous dans le service,

Marietta MacC
Déléguée aux Services généraux
P74R81 CFC

D-2 RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE RÉGION 83

SUJET : ACTES ET STATUTS

Actes et Statuts : Le **Comité des Actes et Statuts** de la Conférence des Services généraux joue un rôle crucial dans la révision et le maintien de l'intégrité des documents assurant la gouvernance des Alcooliques Anonymes, y compris le **Manuel du Service chez les AA** et les **Statuts de la Conférence**. En tant que l'un des quatre comités originaux de la première Conférence des Services généraux, le comité s'assure que le **Rapport final de la Conférence** soit publié à temps et des plus exact possible. De plus, le Comité est responsable de la révision et des recommandations en vue d'améliorer le Rapport final de la Conférence en termes de **format**, de **méthode**, de **style** et de **contenu pour le rendre le plus clair et le plus accessible**.

Depuis sa création, le Comité a été chargé d'évaluer les changements suggérés aux documents de gouvernance, d'en assurer la cohérence et d'en faire une mise à jour qui reflète les besoins changeants des AA.

Principales responsabilités :

Le Comité Actes et Statuts se concentre principalement sur les points suivants :

- Considérer toute proposition ou recommandation de changement au *Manuel du Service chez les AA* (qui comprend les Statuts de la Conférence) et aux *Douze Concepts des Services mondiaux*, et présenter ces recommandations à l'ensemble de la Conférence.
- Proposer toute modification considérée comme souhaitable pour améliorer le format, la méthode, le style ou le contenu du Rapport final de la Conférence.
- Réviser les ébauches du Rapport final de la Conférence et des suggestions de changements apportés au *Manuel du Service chez les AA*, en portant une attention particulière à l'exactitude et à l'exhaustivité des rapports, ainsi qu'à toute autre suggestion qui pourrait survenir.
- Fixer une date limite pour l'examen des ébauches du Rapport final de la Conférence et du Manuel du Service chez les AA, et les retourner au BSG avec les corrections ou les suggestions, habituellement dans les 14 jours suivant leur réception.

Au 10 février, j'ai pris connaissance de 4 catégories d'articles à l'ordre du jour que le Comité Actes et Statuts doit considérer à l'occasion de la 75^e Conférence des Services généraux :

A. Discuter du Manuel du Service chez les AA, édition 2026-2028 :

1. Révision de la liste des mises à jour éditoriales.
2. Révision du rapport d'avancement sur le développement d'une nouvelle section "Amendements" à ajouter aux Douze Concepts des Services Mondiaux.
3. Examiner une demande pour supprimer la phrase " Un groupe peut aussi décider de ne pas entendre le rapport d'un RSG " à la page 10 du Manuel du Service chez les AA. (APAJ 72)
4. Examiner une demande pour retirer le mot "femme" dans l'exposé du Concept IV. (APAJ 75,124)

B. Considérer une demande d'extension de l'article 3 des Statuts de la Conférence afin de protéger les écrits des cofondateurs. (APAJ 81, 15, 26 et 109)

C. Réviser le rapport d'avancement sur l'étude pour la création d'un Comité du Conseil correspondant au Comité des Actes et Statuts de la Conférence.

D. Discuter du Rapport final de la Conférence des Services généraux.

APAJ 72 Documentation de référence pour l'article A3 de l'Agenda. (ci-dessus) :

APAJ 72 - Supprimer ou effacer la dernière phrase de la page 10 du Manuel du Service chez les AA en anglais et en espagnol concernant les rapports des RSG. "Un groupe peut aussi décider de ne pas entendre le rapport d'un RSG." (Cette phrase est également présente dans l'édition française du Manuel du Service chez les AA).

APAJ 75, et 124 Documentation de référence pour l'article A4 de l'ordre du jour. (ci-dessus) :

APAJ 75 - Supprimer le mot "femme" de la phrase suivante du Concept IV, Droit de participation, exposé dans les Douze Concepts des Services Mondiaux extrait du Manuel du Service : Les nouveaux directeurs d'entreprise bénévoles se demanderont pourquoi une **femme** salariée devrait également être directrice d'entreprise et disposer ainsi d'un droit de vote aussi important que le leur.

APAJ 124 - Il est proposé de modifier une phrase de l'exposé sur le concept IV (droit de participation) à la page C13, dans le deuxième paragraphe complet, qui se lit actuellement comme suit : "Les nouveaux directeurs d'entreprise se demanderont pourquoi toute **femme** salariée devrait également être directrice et disposer ainsi d'un vote aussi valable que le sien : Les nouveaux administrateurs d'entreprise demanderont

pourquoi toute **femme** salariée devrait également être administrateur et disposer ainsi d'un droit de vote aussi important que le leur... La modification consisterait à supprimer le mot "femme" dans cette phrase.

APAJ 81, 15, 26, et 109 Documentation de référence pour l'article B de l'ordre du jour (ci-dessus) :

APAJ 81 - La Région 35 (Nord du Minnesota) aimerait ajouter aux Statuts actuels de la Conférence à l'article 3, que les publications de A.A.W.S. et du Grapevine concernant les "écrits des fondateurs" d'avant 1972 n'aient pas de changements contextuels [1] dans leurs écrits sans l'approbation de la majorité des trois quarts de l'ensemble de la Conférence des Services généraux.

Les livres, y compris, mais sans s'y limiter, les publications de AAWS.

- *Les Alcooliques Anonymes* (Gros Livre)
 - En particulier, L'opinion d'un médecin, les 164 premières pages en anglais, plus deux histoires, soit Le cauchemar du Dr Bob et Le troisième membre des AA et l'Appendice II L'expérience spirituelle.
- *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*
- *Les réflexions de Bill*
- *Le Mouvement des Alcooliques Anonymes devient Adulte*
- *Notre grande responsabilité*
- Les exposés sur les Douze Concepts actuellement dans *Le Manuel du Service chez les AA*

Brochures et autres publications de AAWS :

- Problèmes autres que l'alcoolisme
 - Collaborons avec nos amis, etc.
 - Les publications de AA Grapevine
 - Le langage du cœur
 - Les meilleurs articles de Bill
 - Ainsi que tout article d'archive antérieur à 1972 écrit par nos fondateurs, qu'ils soient alcooliques : Bill W., Dr. Bob S., Hank P., Bobbie B., etc., ou non alcooliques : Dr. Silkworth, Père Dowling, Dr. Harry Tiebout, Bernard Smith, Frank Amos, etc. Ces écrits devraient demeurer inchangés.
-

APAJ 15 - Chaque fois que des modifications concernant les écrits des fondateurs sont apportées sur le plancher de la Conférence, envisager par cette proposition:

1. Le livre *Les Alcooliques Anonymes* - plus précisément les 164 premières pages en anglais, le chapitre " L'opinion d'un médecin ", les avant-propos de la première et de la deuxième édition, les appendices sur L'expérience spirituelle et les douze Traditions ainsi que Le cauchemar du Dr Bob.
2. Le livre *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*.

La Conférence doit obtenir une majorité des trois-quarts de tous les membres de la Conférence pour que le Conseil des Services généraux puisse y donner suite. Toutefois, le Conseil des Services généraux ne donnera pas immédiatement suite aux directives de la Conférence et demandera à tous les délégués des régions de poursuivre les discussions dans leurs régions respectives. Les rapports des délégués des régions seront présentés lors de la Conférence des Services généraux suivante, au cours de laquelle la Conférence pourra amender ou modifier la modification des écrits des fondateurs précédemment approuvée et décrite ci-dessus. Pour que le Conseil des Services généraux puisse faire une recommandation finale, la Conférence doit obtenir une unanimité substantielle des deux tiers.

APAJ 26 - (non fourni avec la publication de l'APAJ de novembre)

APAJ 109 - Conformément à l'annexe L : Résolution autorisant la Conférence des Services généraux, notre proposition inclurait tous les groupes mondiaux des AA enregistrés. Nous demandons que les explications sur les Douze Étapes, les Douze Traditions et les Douze Concepts tirées des appendices du Plain Language Big Book: A Tool for Reading Alcoholics Anonymous, soient envoyées à tous les groupes des AA inscrits dans le monde entier afin qu'ils soient dûment informés des modifications et qu'ils aient le droit de voter à leur sujet.

1] Définition de « contextuel » :

contextuel (adjectif)

1. qui dépend des circonstances dans lesquelles se déroule un événement, une déclaration ou une idée, ou qui les concerne :

« il a inclus des informations contextuelles dans les notes de bas de page »

2. qui dépend des parties précédentes ou suivantes d'un texte pour en clarifier le sens :

« ils ont peu d'expérience pour comprendre le sens d'un texte inconnu à partir d'indices contextuels »

Amy L

Délégué | Panel 75

Région 83 | Est de l'Ontario

Actes et Statuts

Résumé pour ASTECAA 2025

D-3 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ DE LA RÉGION 84

SUJET : LE COMITÉ GRAPEVINE DE LA CONFÉRENCE

Bonjour les amis, je suis alcoolique. Je m'appelle Alan W et j'ai l'honneur et le privilège de servir comme Délégué de la Région 84, Panel 74 (Nord-est de l'Ontario). Je suis assigné au Comité Grapevine/La Viña à la 75e Conférence des Services généraux des Alcooliques anonymes. Merci à l'Assemblée de Service du Territoire de l'Est du Canada des Alcooliques Anonymes d'avoir permis ce week-end pour que nos 10 régions puissent se réunir et partager ensemble.

Les textes réunies dans les pages du AAGV sont publiés pour plusieurs raisons : premièrement, pour transmettre le message des Alcooliques anonymes à travers les histoires de ses membres et amis ; et deuxièmement, pour aider AAGV à maintenir son auto-financement. De plus, les articles de AAGV rendent service à notre association en rendant les articles parus dans AAGV/La Viña disponibles dans un large éventail de formats : imprimés, audio et numériques. Ces formats présentent également les deux noms de magazines à ceux et celles qui ne les connaissent pas et aident à approfondir l'intérêt et la compréhension des membres AA pour les Douze Étapes, les Douze Traditions et l'histoire des Alcooliques anonymes.

Composition

Le comité AAGV/La Viña ne compte pas plus de neuf membres (votants) et un secrétaire (sans droit de vote). Les nouveaux membres du Panel 75 ont été sélectionnés par tirage au sort géographique à la mi-décembre (lors de la réunion du Conseil d'administration d'A.A.W.S.) en présence de deux administrateurs membres du Conseil des Services généraux.

Les membres du comité sont :

Cinq délégués du Panel 74 qui continuent à siéger au Comité AAGV/La Viña pour la deuxième année) et quatre délégués du Panel 75. Le nouveau président et le nouveau président adjoints du Comité AAGV/La Viña ont été élus par vote secret lors de la dernière réunion du Comité à la 74e CSG parmi les membres du panel 74. Ils sont entrés en fonction immédiatement à la fin de la 74e Conférence.

Comité de la Conférence AAGV/La Viña

Panel 74

Matthew L** - Région 7 (Californie intérieure du nord)

Diane R - Région 35 (Minnesota du nord)

Jim T - Région 70 (Vermont)

Alan W - Région 84 (Nord-Est de l'Ontario)

Liz W* - Région 16 (Géorgie)

Panel 75

Stan C - Région 13 (Washington, D.C.)

Martha M - Région 10 (Colorado)

Bob SI - Région 75 (Sud du Wisconsin)

Courtney S - Région 72 (Ouest de Washington)

Secrétaire du Comité : Paola M

Secrétaire du Comité : Jon W

Portée

Le Comité AAGV/La Viña a été créé en 1954. Il est chargé d'examiner le développement et la diffusion du AAGV/La Viña au cours de l'année écoulée, au niveau individuel et au niveau des groupes. Ses membres sont invités à faire des suggestions et des recommandations dans tous les domaines concernant AAGV/La Viña, y compris le contenu et le format.

Procédure

- 1) Se réunir en comité pendant la réunion annuelle de la Conférence des Services généraux;
- 2) Se réunir conjointement au moins une fois avec le Conseil d'Administration de AAGV/La Viña pendant la réunion annuelle;
- 3) Le cas échéant, faire des recommandations prises le Comité à la majorité des 2/3 à l'ensemble de la Conférence;
- 4) Présenter ces recommandations à la Conférence pour approbation, rejet ou modification dans un rapport remis par le président du Comité;
- 5) Entretenir une correspondance avec le secrétaire du Comité et les autres membres du Comité pendant l'année.

Ordre du jour du Comité AAGV/La Viña de la 75e Conférence des Services généraux

- a) Examiner le Manuel du Grapevine;
- b) Examiner la liste des sujets de livres du Grapevine suggérés pour 2026 ou après;
- c) Examiner le budget quinquennal de La Viña;
- d) Examiner le rapport d'avancement d'un plan visant à rendre l'abonnement à La Viña plus efficace, les procédures, l'édition, et le service à la clientèle;
- e) Examiner le système de rapport financier pour AAGV/La Viña;
- f) Examiner la demande de révision de la brochure « Grapevine et La Viña : notre réunion papier ».

Le « background information » ne sera rendu disponible qu'entre le 17 et le 23 février 2025.

Grapevine					
	December 2024 Actual YTD	December 2024 Reforecast	Variance Actual vs. Reforecast	December 2023 Actual YTD	Variance 2024 vs. 2023
Circulation					
GV Magazine Circulation	45,048	46,000	(952)		
GV Complete (print & online)	5,422	5,745	(323)		
GV Online	3,149	4,800	(1,651)		
GV App	5,571	7,900	(2,329)		
Total Circulation	59,189	64,445	(5,256)	54,569	4,620
	December 2024 Actual YTD	December 2024 Reforecast	Variance Actual vs. Reforecast	December 2023 Actual YTD	Variance 2024 vs. 2023
Financial Activity					
Income					
Gross Margin on subs/App Gross	829,581	970,700	(141,119)	575,467	254,114
Gross Margin-Books and other items	791,632	794,564	(2,932)	651,461	140,171
Gross Margin	\$1,621,212	1,765,264	(144,052)	1,226,928	394,285
Expenses					
Editorial	703,115	717,239	(14,124)	1,087,961	(384,846)
Circulation & Business	1,608,812	1,611,289	(2,477)	913,979	694,833
General & Administrative	126,735	118,786	7,949	88,894	37,841
Total Expenses	2,438,662	2,447,314	(8,652)	2,090,834	347,828
Interest earned on Reserve Fund	9,600	9,600	0	6,760	2,840
Net Income(Loss)	(\$807,850)	(\$672,450)	(\$135,400)	(\$857,146)	\$49,296

La Vina					
	December 2024 Actual YTD	December 2024 Reforecast	Variance Actual vs. Reforecast	December 2023 Actual YTD	Variance 2024 vs. 2023
Circulation					
GV Magazine Circulation	7,006	7,300	(294)		
GV Complete (print & online)	131	113	18		
GV Online	80	56	24		
GV App	275	400	(125)		
Total Circulation	7,492	7,869	(377)	6,392	1,100
Financial Activity	December 2024 Actual YTD	December 2024 Reforecast	Variance Actual vs. Reforecast	December 2023 Actual YTD	Variance 2024 vs. 2023
Income					
Gross Margin on subs/App Gross	11,568	36,171	(24,603)	30,372	(18,804)
Gross Margin-Books and other items	97,356	93,366	3,990	108,728	(11,371)
Gross Margin	\$108,925	129,537	(20,612)	139,100	(30,175)
Expenses					
Editorial	302,366	347,268	(44,902)	568,639	(266,272)
Circulation & Business	353,049	316,094	36,955	313,124	39,925
General & Administrative	18,959	27,350	(8,391)	13,086	5,872
Total Expenses	674,374	690,712	(16,338)	894,849	(220,475)
Contribution GSB	565,449	561,175	4,274	755,749	(190,300)
Net Income(Loss)	-	-	-	-	-

Les moyens d'améliorer nos résultats:

En téléchargeant l'application Grapevine et en s'abonnant au format numérique, ou en souscrivant un abonnement combiné pour recevoir le Grapevine en version numérique et imprimée.

Le téléchargement est gratuit, simple et facile à utiliser. Il y a le podcast, les anciens numéros, l'application Meeting Guide, le compteur de sobriété et, bien sûr, la citation du jour.

Bien à vous, dans l'amour et le service

Alain W, délégué de la région 84

D-4 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ RÉGION 86

SUJET : COMITÉ DE LA CONFÉRENCE SUR LA COLLABORATION DES AA AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Bonjour, mes amis !

Je suis impuissant face à l'alcool, et je suis un membre actif du *Triangle Action Group* à Hamilton. Mon nom est Dan. *Triangle Action* fait partie du District 21 sur Hamilton Mountain (qui n'est en réalité pas une montagne, mais un affleurement calcaire de 500 pieds). Nous nous réunissons actuellement le mercredi à 20 h et avons récemment ajouté une réunion fermée de discussion le dimanche à 10 h. L'ironie de cette situation ne m'échappe pas.

C'est un honneur et un privilège de servir la Région 86 en tant que votre délégué pour le *Panel 74*, ainsi que la fraternité en tant que membre du *CMP (Collaboration avec les milieux professionnels)* à la Conférence des Services Généraux.

Au nom de la Région 86, je vous transmets mes salutations et mes meilleurs vœux.

Aujourd'hui, je sers l'ASTECAA, et l'on m'a demandé de faire une présentation sur le *Comité Collaboration avec les milieux professionnels*.

Un peu d'histoire

En 1971, la 21^e Conférence des Services Généraux a recommandé la création du *Comité de la Conférence sur les Relations avec les Professionnels*, afin d'élargir et de compléter les activités du comité des administrateurs du même nom, créé en 1970. Ce comité traite des relations des AA avec les organismes extérieurs et autres groupes professionnels ou individus concernés par l'alcoolisme. Auparavant, ces relations étaient gérées par le *Comité de l'Information Publique*.

Dès 1972, ce comité, composé de cinq membres du Panel 22, a tenu sa première réunion et a recommandé que :

- Les membres des AA approchent la communauté professionnelle sans anxiété ni crainte, mais avec la confiance que nous avons quelque chose à offrir à l'alcoolique – par l'intermédiaire des professionnels.
- Les membres des AA s'adressent aux professionnels dans une optique de collaboration, en partageant nos 37 ans d'expérience comme ressource pour les alcooliques, tout en restant prêts, individuellement et collectivement, à remplir la fonction des AA dans l'ensemble de la prise en charge des alcooliques.
- Le personnel du BSG prépare un projet de *Composition, Portée et Procédures* du comité de la Conférence pour approbation et suggestions.
- La Conférence approuve la publication du livret *Si vous êtes un professionnel...* avec de légères modifications éditoriales.
- Le secrétaire envoie à chaque membre du comité un rapport mensuel sur les relations avec les professionnels.

Une base solide a ainsi été posée, et le travail du comité a commencé à compléter les efforts continus des AA pour transmettre le message à ceux qui en ont besoin.

Quelques recommandations marquantes depuis 1971

- **1973** : Le comité recommande que la question de porter le message des AA en URSS soit soumise à la *Troisième Réunion Mondiale des Services AA*.
- **1975** : Le film *L'histoire de Bill* peut être présenté lors des sessions d'orientation dans les centres de réhabilitation, sous réserve qu'il soit sous la supervision d'un membre AA.
- **1976** : Encouragement des membres AA à s'engager dans les comités CMP pour améliorer la communication avec la communauté professionnelle et collaborer avec les comités existants d'Information Publique et d'Institutions.
- **1980** : Le comité recommande de condenser et réécrire le livret *Alcooliques Anonymes et la profession médicale* pour refléter les informations actuelles sur les AA.
- **1984** : Inclusion régulière d'actualités CMP dans le *Box 4-5-9*, remplaçant le Bulletin IP/CMP.
- **1988** : Recommandations pour toucher les groupes minoritaires :
 - Former des intervenants AA d'âges, races et milieux divers et informer les écoles, centres civiques, maisons de retraite, départements de la santé, etc., de leur disponibilité.
 - Offrir l'aide des AA aux forces de police, tribunaux, aumôniers, services sociaux et prisons.
- **1994** : Changement du titre du livret *Comment les AA collaborent avec les professionnels* avec le sous-titre *Coopération, mais pas affiliation*.
- **1998** : Approbation du livret *Y a-t-il un alcoolique sur votre lieu de travail ?* en remplacement de *AA et les Programmes d'Aide aux Employés*.

- **2006** : Production de trois courtes vidéos pour les professionnels des ressources humaines, de la justice et de la santé, pour un coût ne dépassant pas 60 000 \$.
- **2012** : Clarification dans les livrets CMP que *seuls ceux ayant un problème d'alcool peuvent assister aux réunions fermées des AA*.
- En **2016**, le comité a recommandé que : Une nouvelle section sur *A.A. et les médicaments* soit ajoutée au livret *Si vous êtes un professionnel...* avec le texte suivant destiné aux membres des AA concernant les médicaments : *A.A. ne fournit pas de conseils médicaux ; tous les avis et traitements médicaux doivent être donnés par un médecin qualifié. Les suggestions présentées dans le livret **Le membre des AA – Médicaments et autres drogues** peuvent aider les membres des AA à minimiser le risque de rechute.*
- En **2017**, le comité a recommandé que : Le livret *Trois conférences aux sociétés médicales par Bill W.* soit retiré.
- En **2019**, le comité a recommandé que : Le texte *"Ils peuvent aider à organiser une hospitalisation"* soit supprimé de la section *"Que pouvez-vous attendre des AA ?"* dans le livret *Alcooliques Anonymes dans votre communauté*.
- En **2021**, le comité a recommandé que : Les objectifs exprimés dans la décision consultative de 2018 concernant la mise en place d'une page LinkedIn dynamique pour A.A.W.S. soient mis en œuvre par le BSG (*Bureau des Services Généraux*), afin de fournir aux professionnels du contenu pertinent et actualisé sur les AA, en accord avec les principes et Traditions des AA.
- De plus, un rapport d'avancement sur l'utilité et l'efficacité de ces mises à jour sur la page LinkedIn de A.A.W.S. devait être présenté au *Comité de la Conférence 2022 de la Collaboration avec les milieux professionnels*.

Changement de perspective, permettez-moi maintenant de citer la composition, la portée et les procédures actuelles du comité :

Composition

Ce comité est composé d'un maximum de neuf membres votants et d'un secrétaire sans droit de vote.

Les nouveaux membres du panel sont sélectionnés par tirage au sort selon une répartition géographique à la mi-décembre (lors de la réunion du Conseil de A.A.W.S.), en présence de deux administrateurs ou membres du *Comité des administrateurs de la Conférence*.

Les membres du comité comprennent :

- Un maximum de cinq délégués du panel de l'année précédente (ils poursuivent leur service au sein de ce comité pour une deuxième année).
- Un maximum de cinq délégués du panel de l'année en cours.

Le président et le vice-président sont élus par vote écrit lors de la dernière réunion du comité pendant la Conférence, parmi les membres du panel de première année. Ils entrent en fonction immédiatement après la Conférence.

Cette année, notre comité couvre un vaste territoire, d'un océan à l'autre :

Panel 74

- Alex W – Région 9 – Sud-Est de la Californie
- Dan D – Région 86 – Ontario Ouest
- Allen S – Région 28 – Maine

Panel 75

- Dan B – Région 59 – Est de la Pennsylvanie
- Beverley F – Région 54 – Nord-Est de l'Ohio
- Jim L – Région 38 – Est du Missouri
- Denise M – Région 51 – Caroline du Nord

Portée

Le comité est responsable de proposer à la Conférence des politiques et d'émettre des recommandations sur des activités pouvant aider à :

1. Renforcer l'objectif premier des AA, qui est de transmettre le message aux alcooliques souffrants, en partageant des informations sur le programme des AA avec les groupes et individus professionnels en contact avec les alcooliques.
2. Améliorer la compréhension mutuelle et la coopération entre la fraternité AA et les autres acteurs concernés par l'alcoolisme et l'aide aux alcooliques.
3. Sensibiliser davantage les membres AA, ainsi que les groupes et organisations externes, aux façons de collaborer avec tout le monde tout en respectant la Tradition de non-affiliation des AA.

Procédures

1. Tenir une réunion en comité lors de la Conférence annuelle des Services Généraux.
2. Organiser au moins une réunion conjointe avec le *Comité des administrateurs Collaboration avec les milieux professionnels / Centres de Traitement* lors de la Conférence annuelle.
3. Formuler des recommandations au sein du comité, adoptées à la majorité, et les soumettre à la Conférence.
4. Présenter ces recommandations à la Conférence pour approbation, rejet ou amendement, via un rapport soumis par le président du comité.
5. Maintenir une communication continue avec le secrétaire du comité et les autres membres tout au long de l'année.

Résumé des réunions du Comité CPC de la Conférence 2024

Principaux points examinés :

- Livret pour les professionnels de la santé mentale : Le comité a examiné l'avancement du projet et a demandé qu'un rapport ou un projet de livret soit présenté lors de la Conférence 2025.
- Développement de nouveaux supports de service : Le comité a suggéré au *Comité Collaboration avec les milieux professionnels / Traitement et Accessibilités (CMP/TA)* de concevoir :
 - Un document imprimé destiné aux comités CMP locaux pour leurs interactions avec les professionnels lors d'événements.
 - Des infographies modernisées tirées du contenu du livret en cours de rédaction.
 - Un moyen d'intégrer des liens vers des ressources numériques pertinentes pour les professionnels de la santé mentale.
 - Une présentation moderne et attrayante pour le matériel destiné aux professionnels.
- Plan Média Global (CMP) : Le comité a discuté de son impact et a proposé que le *Comité d'Information Publique* intègre les technologies actuelles et émergentes, notamment :
 - Codes QR
 - Infographies
 - Modèles pour le contact CMP avec les professionnels
 - Contenus audios et podcasts
- Aide aux alcooliques sans domicile : Le comité a rejeté la création d'un livret dédié, estimant qu'il ne serait pas un outil efficace. Il a suggéré que le *Comité CMP/TA* explore d'autres moyens d'atteindre cette population.
- Mise à jour du Kit et du Manuel CMP :
 - Le comité a pris en compte les modifications suggérées par la Conférence 2023.
 - Il a recommandé des mises à jour du contenu et de la mise en page, ainsi que l'intégration de nouveaux matériels de service CMP.

- Contenus CMP sous forme de podcasts : Le comité a suggéré d'utiliser les livrets CMP comme base pour des podcasts ou d'autres formats afin de soutenir les comités locaux dans leur travail.
- Mise à jour des vidéos CPC sur aa.org :
 - Le comité a recommandé de moderniser les vidéos existantes en mettant à jour les voix off et en remplaçant les images obsolètes par des séquences actuelles.
 - Un rapport d'avancement devra être présenté lors de la Conférence 2025.
- Page LinkedIn A.A.W.S.:
 - Le comité a examiné un rapport d'avancement et a reçu une mise à jour orale du *Département des Services de Communication*.
 - Il a noté que le contenu devait être optimisé en trois langues et suivre les bonnes pratiques des réseaux sociaux.
 - Un rapport d'avancement sera présenté en 2025.

Ces discussions et recommandations visent à améliorer l'efficacité des relations entre les AA et les professionnels afin de mieux transmettre le message aux alcooliques qui en ont besoin.

Ce que vous pouvez faire :

1. Développer des vidéos de formation pour les professionnels de la santé et les travailleurs sociaux.
2. Participer aux salons de la santé et foires éducatives.
3. Organiser des réunions ouvertes pour les premiers intervenants et autres professionnels.
4. Utiliser LinkedIn pour établir des connexions avec des professionnels.
5. Imprimer et distribuer des codes QR menant aux ressources AA.
6. Sensibiliser les professionnels sur la manière de nous trouver et de nous contacter.

Ordre du jour du Comité CMP pour la Conférence des Services Généraux 2025

Lors de la Conférence 2025, le Comité CMP prévoit de discuter des points suivants :

A/ Examen du rapport d'avancement sur la page LinkedIn de A.A.W.S.

B/ Examen du rapport d'avancement sur le développement du livret destiné aux professionnels de la santé mentale.

C/ Examen du contenu et du format du Kit et du Manuel CMP.

D/ Discussion sur l'efficacité et la pertinence des vidéos CMP actuellement disponibles sur *aa.org*.

E/ Discussion sur les expériences partagées concernant l'information des professionnels sur la manière dont les AA peuvent servir de ressource pour les alcooliques sans domicile et les personnes neurodivergentes.

Prochaines étapes :

Discussion lors de la réunion du Comité CMP pendant la Conférence 2025.

Merci de m'avoir donné le privilège de servir !

Dan D – Délégué- Comité CMP - Région 86 Panel 74

D-5 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ DE LA RÉGION 88

SUJET : LE COMITÉ ACTES ET STATUTS DE LA CONFÉRENCE

Mon nom est Jean-Yves M, délégué pour la région 88, du Sud Est du Québec, panel 75

Je viens vous parler du Comité de la Conférence auquel je participerai lors de la prochaine Conférence :

Comité des Actes et statuts.

Je vous présenterai un bref historique sur sa création et son évolution;

Je vous parlerai de sa composition;
Je vous ferai part des différents sujets qui ont pu être discutés par ce comité dans le temps.

À partir de 1951, l'exercice des Conférences débutait :

À la première réunion de la Conférence des Services généraux en 1951, quatre comités de la Conférence ont été établis : budget, Ordre du jour, Administrateurs et Rapport de la Conférence.

À la Conférence de 1952, il a fallu que la Conférence limite et définisse les responsabilités de ce comité pour ne comprendre que les questions qui concerneraient la Conférence.

Le Comité des Actes de la Conférence a été créé principalement pour analyser les ébauches du Rapport de la Conférence afin d'en préciser le contenu avant de le finaliser pour distribution.

À la Conférence 1955, les Statuts permanents de la Conférence ont été ratifiés, et en

1957, les devoirs de ce comité ont été augmentés pour inclure une étude continue et une analyse des Statuts, et aussi pour approuver les changements recommandés dans ce document. Le nom a aussi été changé pour celui de : « Le Comité des Actes et Statuts de la Conférence ».

En 1968, ce comité avait la responsabilité d'étudier et d'approuver une révision du Third Legacy Manuel (*Manuel sur les Trois Legs*), une fonction qui a duré toute cette année-là et une partie de 1969. Le titre du manuel a été changé pour *Le Manuel du Service chez les AA*.

Une foule d'autres recommandations et propositions ont été apportées au fil des ans, jusqu'à ce jour, dont je ne vous détaillerai pas la portée dans ce rapport faute de temps.

COMPOSITION :

Le Comité se compose de neuf membres votants et d'un secrétaire sans droit de vote (membre du personnel dédié à ce Comité). Les membres du nouveau Panel sont tirés au sort, géographiquement, à la mi-décembre (au moment de la réunion du Conseil d'AAWS), en présence de deux administrateurs ou membres du Comité du conseil pour la Conférence.

Les membres du comité sont :

Au plus, cinq délégués du Panel 74 de l'année précédente (ils continuent à siéger à ce Comité pendant leur deuxième année), et au plus, cinq délégués du Panel 75 de l'année en cours. Le nouveau président et le président adjoint sont élus au moyen d'un vote par écrit lors de la dernière assemblée du Comité pendant la séance de la Conférence parmi les membres du Panel de première année et ils entrent en fonction immédiatement après la conférence.

Le comité est responsable de ce qui suit :

- Envisager toute proposition ou recommandation de changement, soit dans le Manuel de Service chez les AA (qui inclut les Statuts de la Conférence) ou soit dans les Douze Concepts des Services mondiaux, qui sera discutée en plénière à la Conférence.
- Proposer tout changement, considéré comme souhaitable, pour modifier et améliorer le format, la méthode de présentation, le style ou le contenu du rapport Final de la conférence.
- Examiner les ébauches du Rapport Final de la Conférence qui concernent tous les changements apportés au Manuel du Service chez les AA, en portant une attention particulière à l'exactitude, à l'intégralité des rapports, de même qu'à toute autre suggestion qui feront partie intégrante du Rapport.
- Fixer un délai pour examiner les ébauches du Rapport Final de la Conférence et du Manuel du Service chez les AA et retourner au BSG les corrections ou suggestions, habituellement dans les 14 jours suivant la réception.

Items proposés à la conférence 2025, par le Comité actes et statuts.

A) Discuter du *Manuel du Service chez les AA*, édition 2026-2028 :

- Examiner la liste des mises à jour éditoriales
- Examiner le rapport de progrès sur la création d'une nouvelle section : Amendements, à ajouter aux Douze Concepts des Services mondiaux.
- Étudier une demande pour supprimer la phrase « Un groupe peut aussi décider de ne pas entendre le rapport du RSG », page 10 du *Manuel du Service chez les AA*, édition 2021-2023 et page 11, éditions 2024-2026. (APOJ 72)
- Étudier une demande pour supprimer le mot « woman » (« une employée-cadre » dans la version française) de l'essai du Quatrième Concept. (APOJ 75, 124) (**page C13, 3^{ème} paragraphe**)

B. Étudier une demande pour rallonger l'Article Trois des Statuts de la Conférence pour protéger les écrits des cofondateurs. (APOJ 81, 15, 26, et 109)

C. Examiner le rapport de progrès sur la possible création d'un comité du conseil correspondant pour celui des Actes et Statuts de la Conférence

D. Discuter du *Rapport final de la Conférence des Services généraux*.

Questionnement sur la portée de ce comité.

Le Manuel de service : À quel niveau se situe votre connaissance de ce manuel et à quel point vous êtes familier avec celui-ci?

Est-ce que vous parcourrez le rapport final de la Conférence, lorsqu'il vous est transmis?

Participez-vous et êtes-vous aux faits des items proposés à l'agenda de la conférence?

Seriez-vous à l'aise de proposer un item à l'agenda?

Décrivez dans vos mots, votre compréhension et l'importance de ce comité, **ACTES ET STATUTS**.

Estimez-vous que la mention "Adopté à la majorité simple" pour les points qui n'ont pas obtenu les deux tiers des voix nécessaires pour être adoptés est source de confusion ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Comment voter groupés peens-t-ill queue les points qui not tee adopts à la majority simple, mains pas à l'unanimité substantielle, devraient être mentionnés dans le rapport final ?

Jean-Yves M, délégué de la région 88 panel 75

D-6 RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE DE LA RÉGION 90



COMPRENDRE LE RÔLE DU COMITÉ DE LA CONFÉRENCE SUR LES ADMINISTRATEURS



ASSURER DES SERVITEURS DE CONFIANCE : LE RÔLE DU COMITÉ DE LA CONFÉRENCE SUR LES ADMINISTRATEURS

CET ATELIER EXPLORE LE RÔLE ESSENTIEL DU COMITÉ DE LA CONFÉRENCE SUR LES ADMINISTRATEURS DANS LE MAINTIEN D'UN LEADERSHIP FORT ET RESPONSABLE AU SEIN D'A.A. LES PARTICIPANTS ACQUERRONT UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE LA COMPOSITION, DES RESPONSABILITÉS ET DES PROCÉDURES DU COMITÉ, Y COMPRIS LE PROCESSUS DE SÉLECTION ET D'EXAMEN DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRECTEURS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION.

À TRAVERS LA DISCUSSION, NOUS EXAMINERONS LES DÉFIS LIÉS À LA PRÉSERVATION D'UN LEADERSHIP ÉQUITABLE ET EFFICACE, AINSI QUE L'IMPACT DE CE TRAVAIL SUR L'AVENIR D'A.A. CETTE SESSION EST UNE OCCASION PRÉCIEUSE D'APPROFONDIR NOTRE COMPRÉHENSION DU SERVICE DE CONFIANCE ET DE SON RÔLE DANS LE RENFORCEMENT DE NOTRE FRATERNITÉ.

RÉSUMÉ DU TRAVAIL DU COMITÉ DE LA CONFÉRENCE SUR LES ADMINISTRATEURS

Le **Comité de la Conférence sur les Administrateurs** joue un rôle essentiel dans le maintien de la solidité et de l'intégrité du leadership d'A.A. Notre travail consiste à superviser le **processus de sélection, de qualification et d'approbation** des administrateurs et des membres des conseils d'administration, garantissant ainsi que ceux qui dirigent A.A. respectent les principes de notre fraternité.

Chaque année, nous examinons les **curriculum vitae et les nominations** des administrateurs de classe A et de classe B, des officiers du Conseil des Services généraux et des directeurs de A.A. World Services et du Grapevine. Nous évaluons ces candidats selon des critères établis, afin d'assurer une représentation équitable et un leadership efficace. De plus, nous supervisons les **procédures d'élection des administrateurs régionaux**, examinons les **candidatures aux comités nommés**, et collaborons avec le Comité de mise en candidature des administrateurs pour assurer une continuité dans le leadership.

POURQUOI LES ADMINISTRATEURS SONT-ILS IMPORTANTS ET QUEL RÔLE JOUE LE COMITÉ DE LA CONFÉRENCE SUR LES ADMINISTRATEURS ?



LE COMITÉ JOUE UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ DU LEADERSHIP D'A.A. EN EXAMINANT LES CURRICULUMS VITAE DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS DE CLASSE A ET CLASSE B, DES DIRECTEURS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES NOMMÉS AUX COMITÉS. IL ÉVALUE ÉGALEMENT LES LISTES DE MEMBRES ET D'OFFICIERS DES CONSEILS AVANT LA CONFÉRENCE, LES SOUMETTANT À UNE ÉVENTUELLE DÉSAPPROBATION AVANT LES ÉLECTIONS. DE PLUS, LE COMITÉ COLLABORE AVEC LE COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE DES ADMINISTRATEURS, EXAMINE LES PROCÉDURES D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET FAIT DES RECOMMANDATIONS À LA CONFÉRENCE POUR APPROBATION, DÉSAPPROBATION OU MODIFICATION. TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, IL ASSURE LA COMMUNICATION ENTRE SES MEMBRES AFIN DE GARANTIR LA CONTINUITÉ ET LE RESPECT DES PRINCIPES DE GOUVERNANCE D'A.A.

XI. ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE DES ADMINISTRATEURS – 75E CSG

A. EXAMINER LES CV DES CANDIDATS POUR :

1. ADMINISTRATEUR TERRITORIAL DU SUD-EST
2. ADMINISTRATEUR TERRITORIAL DE L'EST-CENTRAL
3. ADMINISTRATEUR UNIVERSEL/É.-U.

B. EXAMINER LA LISTE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS DU CONSEIL DES SERVICES GÉNÉRAUX DES ALCOOLQUES ANONYMES, INC.

C. EXAMINER LA LISTE DES DIRECTEURS D'AA WORLD SERVICES, INC.

D. EXAMINER LA LISTE DES DIRECTEURS D'AA GRAPEVINE, INC.

E. EXAMINER LE RAPPORT DE PROGRÈS OU L'ÉBAUCHE DE LA BROCHURE RÉVISION VOUS CROYEZ-VOUS DIFFÉRENT?+

Q & R

1. Pourquoi pensez-vous qu'il est important d'avoir un processus structuré pour la sélection des administrateurs et des membres des conseils d'administration d'A.A. ?
2. Quels défis peuvent survenir lors de la sélection des administrateurs et des membres des conseils d'administration, et comment le comité peut-il assurer une prise de décision équitable et efficace ?
3. Comment le travail de ce comité influence-t-il l'avenir d'A.A. ?
4. Comment le travail de ce comité affecte-t-il l'avenir d'A.A., tant au niveau des groupes qu'au sein de la structure de service plus large ?

COMPRENDRE LA COMPOSITION DU COMITÉ



LE **COMITÉ DE LA CONFÉRENCE SUR LES ADMINISTRATEURS** EST RESPONSABLE DE SUPERVISER LA SÉLECTION, LES QUALIFICATIONS ET LES PROCÉDURES D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRECTEURS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION D'A.A. SA COMPOSITION COMPREND AU MOINS NEUF MEMBRES VOTANTS ET UN SECRÉTAIRE SANS DROIT DE VOTE. CHAQUE ANNÉE, LES NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ SONT SÉLECTIONNÉS AU HASARD SELON UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE À LA MI-DÉCEMBRE. JUSQU'À CINQ DÉLÉGUÉS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CONTINUENT D'Y SIÉGER, ET JUSQU'À CINQ NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DU PANEL EN COURS S'Y JOIGNENT. LA DIRECTION DU COMITÉ EST DÉTERMINÉE PAR UN VOTE ÉCRIT LORS DE LA RÉUNION FINALE DU COMITÉ PENDANT LA CONFÉRENCE, OÙ UN PRÉSIDENT ET UN PRÉSIDENT SUPPLÉANT, ISSUS DU PANEL DE PREMIÈRE ANNÉE, SONT ÉLUS POUR ENTRER IMMÉDIATEMENT EN FONCTION.

MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET VOS RÉFLEXIONS LORS DE CET ATELIER. LE TRAVAIL DU COMITÉ DE LA CONFÉRENCE SUR LES ADMINISTRATEURS EST ESSENTIEL POUR MAINTENIR L'INTÉGRITÉ ET LA SOLIDITÉ DU LEADERSHIP D'A.A. EN TANT QUE SERVITEURS DE CONFIANCE, NOUS AVONS LA RESPONSABILITÉ DE VEILLER À CE QUE CEUX QUI GUIDENT NOTRE FRATERNITÉ SOIENT BIEN PRÉPARÉS À SERVIR.

J'ESPÈRE QUE CETTE SÉANCE A APPROFONDI VOTRE COMPRÉHENSION DU PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE SON IMPACT SUR L'AVENIR D'A.A. CONTINUONS À SOUTENIR ET À DÉFENDRE LES PRINCIPES DU SERVICE, AFIN QU'A.A. DEMEURE FORT POUR CEUX QUI EN ONT BESOIN. MERCI POUR VOTRE SERVICE !

DEBBIE LEBLANC
DÉLÉGUÉE, PANEL 74
RÉGION 90 – NORD-OUEST DU QUÉBEC
COMITÉ DE LA CONFÉRENCE SUR LES ADMINISTRATEURS



Atelier : Le Rôle du Comité de la Conférence sur les Administrateurs

Cet atelier explore le rôle essentiel du **Comité de la Conférence sur les Administrateurs** dans le maintien d'un leadership fort et responsable au sein d'A.A. Les participants acquerront une meilleure compréhension de la **composition, des responsabilités et des procédures** du comité, y compris le processus de sélection et d'examen des administrateurs et des directeurs des conseils d'administration.

À travers la discussion, nous examinerons les défis liés à la préservation d'un leadership **équitable et efficace**, ainsi que l'impact de ce travail sur l'avenir d'A.A. Cette session est une occasion précieuse d'approfondir notre compréhension du **service de confiance** et de son rôle dans le renforcement de notre fraternité.

Debbie L
Déleguée P74 R90 Nord-Ouest QC
Comité de la Conférence sur les Administrateurs

E- RÉUNION D’AFFAIRE DE L’ASTECAA

E-1 ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION D’AFFAIRES 22 FÉVRIER 2025

AA n’est pas une grande entreprise

Nos traditions sont couchées sur papier, mais elles sont d’abord inscrites dans nos cœurs. En effet, chacun de nous sait, instinctivement je crois, que nous ne pouvons disposer du mouvement à notre guise. Nous ne sommes que des gardiens chargés de préserver sa qualité spirituelle, de le garder uni pour ceux qui viendront après nous aurons besoin de ce qui nous a été si généreusement donné.

Pendant douze ans, avec l’aide chaleureuse de merveilleux amis, Dr Bob et moi avons veillé sur votre siège social. Nous avons administré pour vous ces avoirs précieux que sont votre Bureau des Services généraux, votre livre Alcoholics Anonymous⁷, votre principale revue Grapevine, vos relations publiques, votre fonds collectif. Nous ne vous avons jamais demandé d’en être directement responsables. Mais les temps ont changé. Le mouvement est devenu adulte. Ses fondateurs ne sont pas éternels. Nous ne pourrions pas toujours être vos gardiens. L’heure est donc venue pour vous de prendre ces choses sous votre garde. Nous vous demandons de bien les protéger, car l’avenir des Alcooliques anonymes pourrait dépendre en grande partie de la manière dont vous préserverez et soutiendrez ces services qui donnent la vie.

Bill W., novembre 1950

Le langage du cœur

- 1) Ouverture de la réunion par un moment de silence suivi de la déclaration de la responsabilité.
- 2) Procédure de la réunion :
 - Tout vote sur une politique requiert une majorité aux deux-tiers (substantielle unanimité).
 - Tout article doit être proposé et appuyé avant qu’il n’y ait discussion.
 - Chaque personne a le droit de s’exprimer pendant deux minutes.
- 3) Lecture et approbation de l’ordre du jour.
- 4) Lecture et approbation du procès-verbal de l’ASTECAA 2023.
- 5) Lecture et approbation du rapport financier de l’ASTECAA 2023.
- 6) Avis de propositions
- 7) Affaires reportées :
- 8) Candidatures pour l’ASTECAA 2027.
- 9) Affaires nouvelles :
 - i) Recommandations du Comité d’orientation de l’ASTECAA qui seront présentées en tant que propositions appuyées :
 - a. Tout contenu présenté oralement à l’ASTECAA sera soumis à l’avance afin qu’un traducteur les traduise. La priorité sera accordée aux sommaires des ateliers des délégués.
 - b. Chaque région est responsable de l’impression et de la distribution des affiches pour l’ASTECAA sur son territoire.

⁷ N.d.t. Texte intégral – de nos jours, on écrirait le nom du livre en français.

- c. Inclusion dans les lignes directrices de l'ASTECAA : L'information contenue dans le site Web doit être disponible en anglais, en espagnol et en français.
- d. Le Comité d'orientation de l'ASTECAA recommande à l'organisation que les lignes directrices de l'ASTECAA soient mises à jour pour indiquer que toute traduction fournie lors d'une ASTECAA soit de qualité professionnelle.
- e. Les honoraires professionnels d'interprétation lors d'une ASTECAA seront défrayés par les frais d'enregistrement.
- f. Les lignes directrices de l'ASTECAA seront mises à jour pour préciser que l'administrateur territorial de l'Est du Canada et l'administrateur universel du Canada devraient être invités à assister à chaque ASTECAA, et leurs dépenses remboursées.

10) Clôture de la réunion

E-2 PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION D'AFFAIRE

1. **Ouverture.** Debbie L., déléguée P74 de la région 90 et coprésidente, ouvre la réunion à 13 h 05 avec un moment de silence, suivi de la prière de la Sérénité.

L'Énoncé sur l'Anonymat est lu en anglais par Steve B., RDR district 2 région 83, et en français par Annie R., RDR district 13 région 90.

Les coprésidents, Debbie L., déléguée P74 région 90, et Dan D., délégué P74 région 86, se présentent et souhaitent la bienvenue aux participants.

Debbie L., coprésidente, demande aux parlementaires, Thomas G., ancien délégué P66 région 87, et Percy G., ancien délégué P62 région 86, de se présenter. Debbie L. explique leur rôle, en précisant que lorsqu'ils sont appelés à trancher une question de procédure, leurs décisions ne sont pas sujettes à débat.

Debbie L., coprésidente, présente ensuite le secrétaire de la réunion, Jean-Marc B., vice-président P74 région 90, et la responsable du temps, Tammy S., déléguée adjointe P74 région 86.

2. **Lignes de conduite.** Debbie L., coprésidente, explique les directives générales pour cette réunion :
 - Toutes les questions de politique nécessitent une quasi-unanimité, soit une majorité des deux tiers.
 - *Toute proposition doit être proposée et appuyée, sauf les recommandations du comité directeur de l'ASTECAA, à la rubrique « Nouveaux points », qui ont déjà été proposées et appuyées par des membres du comité.*
 - Chaque personne est invitée à limiter son intervention à deux minutes afin de permettre à d'autres de s'exprimer avant de reprendre la parole.
3. **Ordre du jour.** Debbie L., coprésidente, ajoute à l'ordre du jour des affaires suivies 2023 (point 7 a.) l'acceptation de la version française des lignes directrices de l'ASTECAA, qui n'avait pas été approuvée lors de la réunion d'affaires de l'ASTECAA 2023 en raison de la qualité de la traduction. Aucun autre point n'a été ajouté.

Proposé par Nadine C., présidente du comité des publications R90, d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Appuyé par Jeff C., président du sous-comité de La Vigne R86.
4. **Adoption du procès-verbal de la réunion d'affaires de l'ASTECAA 2023.** Debbie L., coprésidente, demande s'il y a des omissions ou des corrections à apporter au procès-verbal lu par Dan D., coprésident.

André D., délégué P74 région 87, demande que le nom Réjeanne B., qui a appuyé la proposition d'adoption de la traduction française des lignes directrices (à la page 3 du procès-verbal), soit corrigé à Réjean B. Aucune autre correction ni omission n'est mentionnée.

Proposé par Nicole, coordonnatrice de la ligne d'aide région 87, d'adopter le procès-verbal avec la correction notée.

Appuyé par Danielle S., secrétaire régionale région 90.

Adopté à l'unanimité.

5. **Rapport financier.** Dan D., coprésident, présente le rapport financier préparé par le comité organisateur de l'ASTECAA 2023.

Serge M., trésorier région 90, demande si le « solde » d'une ASTECAA devient le « fonds de départ » de la suivante. Percy G., ancien délégué P62 région 82, explique que cela dépend du résultat : comme l'ASTECAA 2021 s'est soldée par un déficit, chacune des 10 régions de l'Est du Canada a contribué volontairement 250 \$ pour fournir un fonds de départ à l'ASTECAA 2023, servant à couvrir les dépenses qui peuvent survenir avant l'encaissement des frais d'inscription des participants. Debbie L., coprésidente, explique ensuite brièvement les dispositions financières des lignes directrices de l'ASTECAA concernant le fonds de départ, la réserve de prudence et la répartition d'un éventuel déficit entre les 10 régions.

Proposé par Doug P., RDR district 11 région 86, d'adopter le rapport financier de l'ASTECAA 2023.

Appuyé par Bill S., délégué adjoint P75 région 83.

Adopté à l'unanimité.

6. **Avis de motion.** Debbie L., coprésidente, explique que, selon les lignes directrices adoptées lors de la réunion d'affaires de l'ASTECAA 2023, les propositions doivent être présentées dans leur intégralité, avec les motifs et les informations de contexte, au moins deux semaines avant l'ASTECAA afin de permettre le partage de l'ordre du jour et de favoriser des discussions éclairées.

Aucune proposition n'a été soumise.

7. **Affaires suivies**

- a. *Version française des lignes directrices de l'ASTECAA.* Debbie L., coprésidente, confirme que la version française des lignes directrices a fait l'objet d'un examen supplémentaire après l'ASTECAA 2023 et que la version soumise pour adoption lors de cette réunion est fidèle à la version anglaise.

Proposé par André D., délégué P74 région 87, d'adopter la version française des lignes directrices de l'ASTECAA.

Appuyé par Karine F., RDR district 3 région 86.

Adopté à l'unanimité. **Point Terminé**

8. **Soumissions pour accueillir l'ASTECAA 2027.** Debbie L., coprésidente, explique brièvement les dispositions des lignes directrices concernant la région hôte et invite les régions qui souhaitent accueillir l'ASTECAA 2027 à présenter leur candidature.

Jocelyne C., déléguée P75 région 89, présente la candidature de la région 89 pour accueillir l'ASTECAA 2027 à Québec en février 2027, sous des applaudissements. Plusieurs membres de la région 89 se sont portés volontaires pour le comité organisateur. Elle présente une prévision financière incluant les revenus et les dépenses attendus pour cet événement de trois jours, prévu à la fin février ou au début mars 2027, en dehors de la période du Carnaval de Québec.

Aucune autre candidature n'a été présentée.

Proposé par Michel C., délégué adjoint région 89, que la région 89 soit l'hôte de l'ASTECAA 2027.

Appuyé par Dwayne M., délégué P75 région 82.

Debbie L., coprésidente, ouvre la période de discussion.

Karine F., RDR district 3 région 86, mentionne que le solde indiqué dans les prévisions financières ne semble pas refléter la différence entre les revenus totaux et les dépenses totales. Serge M., trésorier région 90, demande s'il est possible qu'une ASTECAA prévoie un déficit. Percy G., ancien délégué P62 région 86, répond que les lignes directrices de l'ASTECAA exigent que la région hôte fixe les frais d'inscription de manière à ce que l'activité s'autofinance. Il note toutefois que les prévisions financières peuvent différer considérablement des résultats réels, car la participation peut varier par rapport aux hypothèses de planification du comité organisateur.

Joe, trésorier district 12 région 83, suggère que les frais d'inscription couvrent tous les coûts afin que l'activité soit réellement autofinancée et n'exige pas de financement additionnel des régions. Steve B., RDR district 2 région 83, exprime un avis similaire, ajoutant que les régions ont également été sollicitées pour financer la traduction pour l'ASTECAA 2025, et que ces coûts devraient être assumés par les membres qui en bénéficient lors de leur participation, et non par les régions.

Dwayne M., délégué P74 région 82, région hôte de l'ASTECAA 2025, partage son expérience d'une participation plus faible que prévu et de coûts plus élevés. Il indique que, malgré leurs efforts pour atteindre l'autofinancement et dégager un solde pour un fonds de départ, les projections actuelles montrent qu'ils n'y parviendront pas.

André G., RDRA district 5 région 90, suggère que le comité organisateur de l'ASTECAA 2027 prévoie une contribution volontaire pour la navette, afin de favoriser l'autofinancement, puisque ce service est offert en remplacement du taxi et représente une économie pour les participants.

Nathalie R., présidente région 90, souligne une erreur de calcul dans les prévisions financières, qui devraient indiquer un solde positif prévu de 2 050 \$. Elle remet en question le moment proposé, soit la fin février ou début mars 2027, puisque les lignes directrices de l'ASTECAA prévoient qu'elle se tiennent lors de la dernière fin de semaine de février. Elle mentionne que les régions planifient leurs activités de service et leurs réservations en fonction de cette période.

Michel C., délégué adjoint P75 région 89, indique qu'ils souhaitent éviter un conflit avec le Carnaval de Québec. Thomas G., parlementaire, est appelé à se prononcer et confirme que, selon les lignes directrices, l'ASTECAA doit avoir lieu la dernière fin de semaine de février des années impaires.

Proposition – Proposée par Steve B., RDR district 2 région 83, pour clore la discussion.

Point d'ordre – Dale S., ancien délégué P68 région 86, fait remarquer que Steve B. est déjà intervenu auparavant, alors que d'autres ont levé la main. Debbie L., coprésidente, a donc permis que la discussion se poursuive.

Jocelyne C., déléguée P75 région 89, affirme qu'après vérification, les dates du Carnaval de Québec ne sont pas en conflit et que l'ASTECAA 2027 pourrait donc se tenir à Québec du vendredi 26 au dimanche 28 février 2027.

Proposition – Proposée par Dave N., RDR district 2 région 86, pour clore la discussion.

Appuyée par Marietta M., déléguée P74 région 81.

Proposition de clôture **adoptée** par la majorité, avec 1 contre. Le droit de la minorité n'a pas été exercé.

Sur la **proposition** principale d'accepter la candidature de la région 89 pour accueillir l'ASTECAA 2027 :

Adoptée à l'unanimité.

9. Affaires Nouvelles

- i) **Recommandations du comité directeur de l'ASTECAA.** Debbie L., coprésidente, explique le processus menant à ces recommandations. Elle précise que, pour chaque recommandation, le

membre du comité directeur qui propose l'adoption fournira les informations de contexte, après quoi la discussion sera ouverte.

- a. **Tout ce qui doit être présenté oralement à l'ASTECAA devra être soumis à l'avance pour permettre la traduction par un traducteur. La priorité de traduction est donnée aux résumés des ateliers des délégués. *Proposé par James O., délégué P75 région 83. Appuyé par Debbie L., déléguée P74 région 90.***

En l'absence de James O., Debbie L. fournit le contexte de cette recommandation en soulignant que la traduction préalable des présentations orales permet une meilleure qualité de la traduction simultanée dans l'autre langue officielle.

Dave N., RDR district 2 région 86, appuie cette proposition et mentionne qu'elle devrait aussi s'appliquer aux acronymes des fonctions de service. Il déplore que cela ne concerne que les présentations dans la salle principale, et non les ateliers, ce qui pourrait limiter la participation. Il estime que tout le matériel de présentation devrait être traduit. Jocelyne C., déléguée P75 région 89, partage cet avis.

Debbie L. explique que tout le matériel est effectivement traduit, mais que le matériel des ateliers et de l'événement est traduit par des membres bénévoles, alors que les présentations sont traduites par la firme offrant le service de traduction simultanée. D'où l'importance de remettre le matériel à l'avance.

Mélissa S., RDR adjointe district 3 région 90, pose une question sur la traduction simultanée des questions ou discussions, qui semblait moins fluide. André D., délégué P74 région 87, explique que lorsque le traducteur a accès à un texte écrit à l'avance, même si le présentateur s'en écarte un peu, cela facilite le travail. Il ajoute que des problèmes techniques peuvent nuire à la qualité de la traduction, notamment s'il faut parler directement dans le micro.

Il précise aussi que les ateliers sont donnés dans l'une ou l'autre des langues officielles, et que chaque président d'atelier pourrait s'assurer que le matériel est aussi disponible dans l'autre langue pour permettre à tous de participer.

Isabelle, région 87, demande pourquoi les présentations projetées à l'écran ne sont qu'en langue du présentateur et non pas dans l'autre langue officielle aussi. Debbie L. explique que cela dépend de l'équipement audiovisuel du lieu, contrairement aux Forums régionaux où le BSG réserve des lieux mieux équipés.

Point d'ordre – Dwayne M., délégué P75 région 82, note que la discussion s'éloigne du sujet principal et propose de recentrer sur la motion.

Lucien J., président région 87, mentionne que puisque l'ASTECAA 2027 sera accueillie par une région francophone, la réunion d'affaires et plusieurs présentations pourraient se tenir en français, comme lors de Forums régionaux précédents.

Jeff S., ancien délégué P72 région 86, remet en question le fait que seules les présentations dans la salle principale soient traduites, et pas tous les ateliers, ce qui permettrait une meilleure accessibilité.

Debbie L., coprésidente, rappelle que la traduction des présentations orales vise à faciliter la traduction simultanée, laquelle n'est pas offerte dans tous les ateliers.

Pam S., région 86, mentionne qu'elle se rappelle avoir voté lors d'un ASTECAA précédent pour que les coûts de traduction soient inclus dans les frais d'inscription, selon le principe d'autofinancement, surtout pour les régions ayant des ressources plus limitées.

Daniel B., registraire région 90, souhaite que tout le matériel des ateliers soit traduit afin de permettre une pleine participation.

Mélanie C., déléguée adjointe P74 région 90, rappelle que même si les régions peuvent être appelées à combler un déficit après l'ASTECAA, le fait d'inclure ces coûts dans les frais d'inscription selon le principe d'autofinancement assure que ceux qui bénéficient des services les financent.

Danielle S., secrétaire régionale région 90, appuie la traduction professionnelle, mais note que la discussion semble s'éloigner de cet objectif.

Allen W., délégué P74 région 84, souligne que ne pas inclure tous les coûts dans les frais d'inscription ajoute un fardeau aux régions ayant peu de ressources.

Gilles F., vice-président-R87, demande des précisions sur les coûts de traduction, compte tenu de la contribution des régions pour l'ASTECAA 2025. Debbie L. explique le contexte de cette contribution.

Sam S., région 86, rappelle que cette motion vise à assurer une meilleure qualité de traduction simultanée pour les présentations orales, peu importe la langue.

Après la fin des discussions, on procède au vote.

Adoptée à la majorité avec 1 contre. Le droit de la minorité n'a pas été exercé. À ajouter aux lignes de conduite de l'ASTECAA.

- b. Chaque région est responsable de l'impression et de la distribution des dépliants de l'ASTECAA. Proposée par Tammy S., déléguée P74 région 86. Appuyée par André D., délégué P74 région 87.**

Tammy S., déléguée P74 région 86, explique que cette mesure vise à réduire les coûts, notamment ceux liés à l'envoi postal, et recommande que chaque région imprime et distribue le dépliant de l'ASTECAA.

Nicole, région 87, pose une question concernant les bannières de l'ASTECAA, à laquelle répond Dale S., ancien délégué P68 région 86.

Adoptée à l'unanimité. À ajouter aux lignes de conduite de l'ASTECAA

- c. Inclure dans les lignes directrices de l'ASTECAA : les informations sur le site Web de l'ASTECAA devraient être disponibles en anglais, en français et en espagnol. Proposée par Amy L., déléguée adjointe P75 région 83. Appuyée par Marietta M., déléguée P74 région 81.**

Amy L. explique qu'il existe actuellement deux sites Web distincts (anglais et français) transmis d'un comité organisateur à l'autre, ce qui complique leur gestion. Elle propose de créer un seul site Web avec des options linguistiques qui permettent une meilleure utilisation des outils de traduction.

Dan D., délégué P74 région 86, trouve l'idée excellente mais demande qui serait responsable de la gestion du site.

Philippe, RDR adjoint district 7 région 86, mentionne des problèmes récurrents avec le site français qui n'ont été corrigés que bien plus tard. Cette nouvelle approche permettrait d'éviter ces irritants.

André G., RDR adjoint district 5 région 90, est d'accord pour un site unique avec trois langues, tant que la qualité de la traduction est suffisante. Il note que des corrections avaient été apportées au site 2023, mais que celui de 2025 semble utiliser une version antérieure avec des erreurs.

Jocelyne C., déléguée P75 région 89, souligne que la motion mentionne l'espagnol, alors que la discussion concerne uniquement l'anglais et le français. Amy L. indique que cela s'appliquerait aussi à l'espagnol.

Dwayne M., délégué P74 région 82, remarque que la proposition ne traite pas des coûts liés à la maintenance d'un tel site, y compris un module espagnol. Bien que ces trois langues soient celles

de la Conférence nord-américaine, il demande s'il y a un réel besoin. Avant d'aller de l'avant, il suggère d'évaluer les coûts.

Joyce S., administratrice régionale de l'Est du Canada, propose que si le besoin pour l'espagnol sur le site n'a pas été clairement exprimé, on ne devrait pas aller de l'avant.

Proposée par Joyce S., d'amender la motion pour que le site Web de l'ASTECAA soit uniquement en anglais et en français.

Appuyée par Pam S., région 86.

Point d'ordre – Dwayne M., délégué P74 région 82, précise que son intervention précédente visait à proposer de reporter la discussion pour évaluation. Debbie L. reconnaît que cela n'avait peut-être pas été compris comme tel et ouvre le vote sur la motion de report.

Proposée par Dwayne M., pour reporter la motion.

Appuyée par Cathy B., district 6 région 87.

Adoptée à la majorité avec 33 contre. Le droit de la minorité n'a pas été exercé. À ajouter aux Lignes de conduite de l'ASTECAA

- d. **Le comité directeur recommande que les lignes directrices de l'ASTECAA soient mises à jour pour indiquer que tous les services de traduction simultanée lors des assemblées de l'ASTECAA soient de nature professionnelle. *Proposée par Dan D., délégué P74 région 88. Appuyée par James O., ancien délégué P73 région 83.***

Dan D. explique le contexte de la motion, soulignant l'importance d'une traduction fidèle du message transmis par l'ASTECAA, ce qui requiert une qualité professionnelle.

Steve B., RDR district 2 région 83, est d'accord sur l'importance de la qualité, mais demande s'il existe une estimation des coûts.

Dan N., RDR district 2 région 86, fait état de difficultés techniques vécues lors de la traduction et insiste sur le fait que tous les membres doivent pouvoir participer pleinement, indépendamment de leur langue officielle. Il note que certains ateliers n'étaient pas couverts dans les deux langues, ce qui désavantage les francophones. Il appuie la traduction professionnelle de tout le matériel.

Thomas G., ancien délégué P66 région 87, mentionne que les services de traduction pour l'ASTECAA 2025 sont assurés par la même entreprise que celle de la Conférence des Services généraux, car les traducteurs familiers avec le langage et la structure des AA sont rares.

André D., délégué P74 région 87, précise que les services de traduction et de traduction simultanée pour l'ASTECAA 2025 ont coûté 3 300 \$, partagés également entre les 10 régions.

Debbie L., coprésidente, précise que la traduction professionnelle vise les présentations orales, alors que les autres documents (dépliant, ordre du jour, etc.) sont traduits par des membres bénévoles. Elle invite toute personne intéressée à offrir ses services de traduction à en informer son délégué respectif qui siège sur comité directeur de l'ASTECAA.

André G., RDR adjoint district 5 région 90, mentionne qu'il est traducteur à la retraite et s'est porté volontaire, bien qu'il n'ait pas toujours été sollicité. Il juge que prétendre que le coût est prohibitif manque de respect envers les francophones, qui paient les mêmes frais de participation.

Sandy W., ancienne déléguée P70 région 86, évoque les problèmes de traduction lors de l'ASTECAA 2023, qui ont nui à la qualité du service pour les francophones et nécessité une révision des lignes directrices en français. Elle félicite le comité 2025 pour les efforts déployés.

Karen F., RDR district 3 région 86, demande de clarifier à quels services de traduction la motion fait référence.

André D., délégué P74 région 87, recentre la discussion sur le besoin de traductions simultanées professionnelles pour les présentations orales.

Proposée par André D., d'amender la motion pour qu'elle indique : « que les lignes directrices de l'ASTECAA soient mises à jour afin que tous les services de traduction simultanée lors des assemblées de l'ASTECAA soient de nature professionnelle ».

Appuyée par Karen F., RDR district 3 région 86.

Amendement adopté à la majorité avec 2 contre. Voix de la minorité : Dave N., RDR district 2 région 86, réitère que tous les ateliers devraient bénéficier d'une traduction professionnelle.

Pas de motion pour reconsidérer le vote.

Motion principale adoptée à l'unanimité. À-ajouter aux lignes de conduite de l'ASTECAA

- e. **Que les coûts des services professionnels de traduction simultanée aux assemblées de l'ASTECAA soient inclus dans les frais d'inscription. *Proposée* par Marietta M., déléguée P74 région 81. *Appuyée* par Dwayne M., délégué P75 région 82.**

Marietta M., déléguée P74 région 81, explique que cette motion repose sur le principe d'autofinancement, et que les coûts de traduction pour l'ASTECAA 2025 ont été partagés également entre les régions.

Dwayne M., délégué P75 région 82, souligne que cela permet de respecter le principe d'autonomie financière.

Percy G., ancien délégué P62 région 86, précise que l'on parle ici des coûts de traduction simultanée.

Proposée par Percy G. d'amender la motion pour préciser : « Que les coûts des services professionnels de traduction simultanée aux assemblées de l'ASTECAA soient inclus dans les frais d'inscription. »

Appuyée par Jake C., district 1 région 86.

Une discussion s'ensuit sur la terminologie entre « traduction » et « interprétation ». André G., RDR adjoint district 5 région 90, note que « interprétation » est plus précis.

Amendement rejeté avec 23 pour et 49 contre.

Voix de la minorité : Michel C., délégué adjoint région 89, a mentionné que, sans vouloir entrer dans les détails, nous avons déjà discuté de la question de la traduction simultanée.

Alain (RSG région 87), a estimé que nous semblons avoir passé beaucoup de temps à discuter de cela et que nous devrions être cohérents dans notre formulation.

Pam S. (région 86), a remis en question la définition de l'interprétation par rapport à la traduction.

Nancy (RSG région 87), s'est demandé si l'interprétation avait le même sens en français. On a souligné que l'interprétation se rapporte à la parole, tandis que la traduction se rapporte à l'écrit, ce qui n'est pas forcément bien compris.

Cathy B. (district 6 région 87) estime que l'interprétation pourrait impliquer pour beaucoup de changer ce qui a été dit, plutôt que de traduire ce qui a été dit.

Proposition de reconsidérer le vote par Dale S., ancien délégué P68 région 86. **Appuyée** par Pam S., région 86.

Adoptée avec 49 pour et 39 contre.

Amendement adopté avec 64 pour et 30 contre.

Sur la motion amendée.

Steve B., RDR district 2 région 83, exprime que les frais d'inscription sont déjà élevés une fois les coûts de déplacement et d'hébergement ajoutés. Il souligne que certains serviteurs de confiance participent à leurs frais personnels.

André D., délégué P74 région 87, mentionne qu'il est difficile de prédire à l'avance les coûts de traduction simultanée au moment de fixer les frais d'inscription. Une contribution équitable par région simplifie le processus.

Louise, région 87, mentionne que les régions peuvent planifier le soutien financier à ces activités de service.

Joe, trésorier district 12 région 83, note que pour assurer un véritable autofinancement, il faut des prévisions précises. Des frais d'inscription trop élevés pourraient décourager la participation de ceux dont les frais ne sont pas remboursés et entraîner un déficit à combler par les régions.

Tim M., ancien délégué région 82, rappelle que tous les serviteurs de confiance ne sont pas remboursés par leur groupe, district ou région. Des frais trop élevés pourraient nuire à la participation.

Gundrum M., RDR adjoint district 11 région 86, mentionne aussi les impacts potentiels sur la participation individuelle.

Dave N., RDR district 2 région 86, affirme que les serviteurs de confiance peuvent planifier et contribuer pendant l'année pour couvrir des frais d'inscription plus élevés.

Nathalie R., présidente région 90, précise que la notion de « prix raisonnable » dans les lignes directrices de l'ASTECAA est déjà stipulée.

Mélissa S., RDR adjointe district 3 région 90, note que la participation varie beaucoup d'une région à l'autre, et qu'il est important de garder les frais abordables pour favoriser l'accès.

Rejetée avec 32 pour et 65 contre.

Voix de la minorité : Dwayne M., délégué P75 région 82, rappelle que le triangle de service est inversé. Il estime que voter pour un service professionnel de traduction, mais refuser d'en inclure les coûts dans les frais d'inscription, revient à imposer cette dépense à sa région.

Aucune motion pour reconsidérer le vote. Retourné au comité directeur pour discussion approfondie. Point reporté à la réunion d'affaires de l'ASTECAA 2027.

- f. **Proposition de mettre à jour les lignes directrices pour inviter et rembourser les frais de l'administratrice régionale de l'Est du Canada et l'administrateur Universel de Canada à chaque ASTECAA.**

Proposée par Tim M., ancien délégué P67 région 82, de reporter ce point à la réunion d'affaires de l'ASTECAA 2027.

Appuyée par Amy L., déléguée adjointe P75 région 83.

Adoptée à la majorité avec 4 contre. Le droit de la minorité n'a pas été exercé. **Point reporté à la réunion d'affaires de l'ASTECAA 2027.**

10. Clôture.

Proposée par Nathalie R., présidente région 90, de lever la réunion d'affaires.

Appuyée par Tim M., ancien délégué région 82.

Adoptée à l'unanimité.

La réunion est levée à 15 h 43.

Soumis en service humble,

Jean-Marc B.

Vice -Président région 90

Secrétaire de la réunion d'affaires de l'ASTECAA 2023

ANNEXE

À la reprise de l'assemblée le dimanche 23 février 2025, la région 89 informe les membres qu'après vérification, la ville de Québec accueillera les Jeux d'hiver du Canada à la fin février 2027. Un appel rapide aux lieux d'hébergement potentiels indique qu'il est peu probable qu'ils aient suffisamment de chambres pour accueillir un grand groupe. La région 89 ne pourra donc pas accueillir l'ASTECAA 2027 durant la dernière fin de semaine de février. La réunion d'affaires est donc rouverte pour solliciter de nouvelles candidatures.

Debbie L., coprésidente, invite les régions intéressées à se manifester.

Jean-Yves M., délégué P75 région 88, présente la candidature de la région 88 pour accueillir l'ASTECAA 2027 à Drummondville, Québec, du vendredi 26 au dimanche 28 février 2027.

Jean-Yves M. mentionne que la région n'a pas préparé un plan détaillé puisque la région 89 avait indiqué son intention de déposer une candidature, mais qu'elle bénéficie du soutien du comité régional de la région 89 ainsi que de bénévoles prêts à organiser l'événement.

Proposée par Lucien J., président région 87, que la région 88 soit l'hôte de l'ASTECAA 2027.

Appuyée par Michel C., délégué adjoint région 89.

Adoptée à l'unanimité.

Notes de l'annexe prises par André D., délégué P74 région 87.

À NOTER : Finalement, à la suite du rencontre spéciale du comité directeur de l'ASTECAA, considérant l'incapacité de la région 89 à tenir l'événement 2027 , c'est la région 88 qui prend la responsabilité de réaliser cette prochaine rencontre.

F- REMERCIEMENT À L'ÉQUIPE 2025

MERCI à Trudy D, qui a présidé, coordonné, réalisé l'événement 2025. Elle a réussi à elle seule à tout faire, signe de son ingéniosité, son dévouement, son engagement le plus total pour les affaires des AA, notamment celles de l'ASTECAA.

MERCI aux délégués, aux délégués adjoints, pour avoir préparé tous ces rapports et pour les avoir livrés avec brio.

MERCI à tous les participants qui ont assisté à cette fin de semaine et qui se sont exprimés lors de la réunion d'affaires.